



Regards croisés sur les Bauges et le Revermont

Pour un urbanisme rural durable ...

3

des Pré-Alpes au Piémont du Jura,

CAUE de l'Ain

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Chronique d'un atelier



Master Villes, Territoires & Sociétés

Atelier Aménagement du Territoire



Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2 rue Bastien Lepage

B.P. 435 - 54001 NANCY Cedex

Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30

E-mail : ean@nancy.archi.fr

Site internet : <http://www.nancy.archi.fr>



Maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

avenue Denis Therme

73630 LE CHATELARD

Tél. : 04 79 54 86 40 - Fax : 04 79 54 88 97

E-mail : info@pnr-massif-bauges.fr

Site internet : <http://www.pnr-massif-bauges.fr>



CAUE de l'AIN

34, rue Général Delestraint

01000 Bourg-en-Bresse

Tél. : 04 74 21 11 31 - Fax : 04 74 21 98 41

E-mail : contact@caue-ain.com

Site internet : <http://www.caue-ain.com>

PARTENAIRES :

CAUE de l'Ain

Commune de CEYZERIAT (01)

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Commune d'HERY SUR ALBY (73)

REALISATION PLAQUETTE :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY

Master "Villes, Territoires et Sociétés"

Atelier de projet 2007-2008 "aménagement et développement des territoires"

Professeur responsable : Marc VERDIER

En lien avec le séminaire animé par Vincent BRADEL.

Réalisation du document : Pauline CASAROMANI

Septembre 2008

Crédits photographiques et sources documentaires :

les photos ont été réalisées par les étudiants, sauf mention contraire,

les fonds cartographiques sont issus du SIG du PNRMB

NOTE AU LECTEUR

Le présent document a été réalisé en vue de restituer le travail fourni lors d'un atelier de projet en école d'architecture. La présentation de ce travail a nécessité un tri et un choix dans les documents produits, mais ceux-ci n'ont pas été remaniés.

SOMMAIRE

P	Préambules	6
C	CEYZERIAT	20
	A la rencontre du REVERMONT	22
	Sur le terrain, les acteurs	30
	Sur le terrain, lire un paysage	36
	Les projets sur CEYZERIAT	48
H	HERY / ALBY	62
	Une approche du massif des BAUGES	64
	Sur le terrain, les acteurs	70
	Sur le terrain, lire un paysage	78
	Les projets sur HERY / ALBY	86
L	Le retour sur expérience	102

PREAMBULES

Le directeur de l'ENSAN

Denis GRANDJEAN

Le parcours d'étude « Ville et Architecture » que nous proposons dans le cycle Master de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy s'organise à partir de deux projets d'urbanisme, l'un qui s'intéresse aux territoires ruraux ou péri-urbains comme les Bauges et le Revermont (première année de Master) et l'autre qui s'attache à développer des projets dans la ville dense et au sein d'agglomérations importantes ou de métropoles internationales comme Strasbourg et Istanbul cette année (2ème année de Master).

Nous pensons en effet que l'architecte doit être présent, avec ses savoirs spécifiques de conception d'espaces complexes, dans le champ de l'urbanisme. C'est pourquoi, l'école d'architecture de Nancy a su développer au fil des années, dès le cycle licence, un enseignement fondé sur des travaux d'analyse urbaine, des séminaires d'histoire des villes et des territoires, qui permet à une quinzaine d'étudiants de suivre un programme d'urbanisme plus spécialisé en Master.

Depuis trois ans maintenant, le Parc du Massif des Bauges nous a préparé le terrain, nous enrichit de son expérience dans le domaine de l'urbanisme, nous permet de rencontrer de nombreux acteurs Locaux. Cette année, c'est la commune de HERY-SUR-ALBY, dont le maire est président de la commission « aménagement » du parc qui a servi de support de réflexion et de projet à notre atelier.

Parallèlement, le CAUE de l'Ain nous a également proposé des terrains d'études dans un des pays les plus attractifs de son département : le Revermont. Ici encore, la richesse d'échange avec les multiples partenaires sollicités par le CAUE, l'accueil chaleureux de la commune de CEYZERIAT, l'implication des responsables territoriaux ont permis un travail fructueux avec les étudiants ; ils sont ainsi confrontés aux réalités concrètes du terrain, et mieux préparés à leurs futures responsabilités d'architectes-urbanistes

Que le Président du Parc, André GUERRAZ, son architecte, Simon PAILLET, l'ensemble de l'équipe et bien entendu, M. Jean-Louis DUBOIS, maire d'HERY-SUR-ALBY soient ici remerciés de nous avoir ouvert leurs portes, d'avoir contribué à la formation de nos étudiants.

Cette première expérience avec le CAUE de l'Ain a été très positive pour tous, collectivités et école. Que son Président, M. Gilbert BOUCHON, sa directrice, Mme Nicole SINGIER et toute son équipe qui s'est mobilisée toute la semaine où nos étudiants ont été sur le terrain, soient également remerciés, ainsi que M. Jean-Yves FLOCHON, maire de CEYZERIAT.

Nous travaillons ainsi ensemble pour former les futurs professionnels de la ville et des territoires tout en participant au débat sur les territoires, confrontation utile lorsqu'on exerce des responsabilités ou des compétences dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme.

Denis Grandjean,
Directeur de l'ENSA Nancy

Le président du PNRMB

André GUERRAZ

« Privilégier l'expérimentation et le transfert d'expérience ».

« le PNR est, par définition, un territoire d'expérimentation du développement et de l'aménagement durable. C'est pourquoi, dans les domaines de la préservation des patrimoines, de l'aménagement du territoire, du développement économique et social, le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Massif des Bauges entend recourir de manière privilégiée à l'expérimentation, afin de tester méthodologie et action, sur un domaine d'activité, ou sur une problématique très spécifique .

Aborder de front les questions liées au paysage, au logement, à la biodiversité, et proposer une vision cohérente et partagée de l'aménagement de notre territoire, tel est le pari que s'est fixé le Parc pour les années à venir.

Fortes présence de montagnes, zones agricoles valorisées, espaces naturels protégés, attraction du Sillon Alpin, croissance des agglomérations expliquent la politique volontariste du Parc dans les domaines de l'urbanisme et du paysage et sa volonté d'expérimenter de nouvelles formes urbaines alliant gestion des ressources et l'accueil de nouveaux habitants.

C'est une situation stimulante où les différents enjeux contemporains urbains et ruraux sont ici tous rassemblés dans un état amplifié qu'il convient d'aborder par une approche environnementale transversale et pluridisciplinaire. La maîtrise de l'urbanisation est l'une des actions prioritaires de la Charte du Parc.

Les projets présentés par les étudiants sont riches d'enseignements et de propositions et présentent des alternatives au lotissement d'habitation, modèle trop souvent reproduit sans réflexion préalable, quels que soient l'identité du lieu et des paysages concernés, entraînant ainsi une banalisation du paysage.

Aujourd'hui le Parc se doit d'encourager la dimension environnementale dans le projet urbain notamment reconstituer les couloirs biologiques, intégrer la gestion de l'eau, encourager l'utilisation de systèmes constructifs à haute qualité environnementale. L'espace public consommé par l'automobile doit être recalibré et conçu comme un paysage en soi.

Cette collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, depuis trois ans maintenant, nous permet d'approfondir nos connaissances, de mobiliser à la fois élus partenaires du PNR et professionnels de l'urbanisme autour du projet Parc, mais aussi de créer un espace d'étude et de recherche favorable à la mise en place d'outils de débat d'animation et de concertation".

André GUERRAZ

Président du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Le président du CAUE de l'Ain *Gilbert BOUCHON*

L'Ain se développe à un rythme soutenu, connaissant en moyenne une croissance démographique de plus de 1% par an.

Ses élus sont confrontés à la nécessité d'organiser l'accueil de nouvelles populations et d'activités, mais ils doivent aussi intégrer les critères liés aux questions environnementales. Ces deux champs de réflexion et d'action sont mis en compatibilité sous le terme de développement durable.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain participe, sur le terrain, à de nombreuses démarches, intercommunales ou locales, portées par des élus impliqués et désireux d'avancer dans ces domaines.

Notre action se concrétise par le conseil et l'information préparant la décision publique. Au delà de cet apport quotidien, nous avons un rôle important de mise en relation, en particulier avec les milieux professionnels.

Mais il nous appartient aussi d'ouvrir le débat et de permettre d'autres modes d'approche moins directement opérationnels.

À Ceyzériat, le partenariat avec l'École d'Architecture de Nancy a été à la fois la fusion de ces différents rôles et leur dépassement.

- L'arrivée d'une dizaine d'étudiants encadrés pendant une semaine dans la commune constitue un événement pour les élus. Il faut trouver et leur donner l'information, il faut les accompagner sur le terrain, formuler la problématique.

- La tenue d'un atelier permanent dans lequel on s'intéresse au territoire lui-même, mais avec un regard extérieur et neuf qui ouvre les perspectives, permet de mieux comprendre les logiques et la culture traditionnelles mais aussi de se projeter librement dans l'avenir.

- La restitution immédiate, lors d'une réunion publique illustrée de photographies, de schémas, va plus loin que l'intervention théorique d'un conférencier sans pour autant l'identifier à la conception d'un projet. Elle permet de réunir non seulement un public local, mais d'associer au débat d'autres partenaires.

Les élections municipales passées, les projets de développement étant à nouveau à l'ordre du jour, un passage de témoin a pu se réaliser par la présentation des travaux finalisés au Conseil municipal et au bureau d'études qui commence l'approche environnementale de l'urbanisme avec le CAUE.

Avant la fin de l'année, une présentation de cette démarche sera effectuée devant le réseau d'acteurs du bassin de Bourg-en-Bresse, élus, mais aussi professionnels et associatifs, constitué dans le but de renouveler l'offre d'habitat.

Il m'appartient de remercier les responsables de l'École d'Architecture de Nancy, Denis Grandjean, directeur, pour avoir mobilisé cet Atelier loin de ses bases, Marc Verdier, professeur, pour s'être impliqué toute une semaine sur le terrain, et bien sûr les élèves, qui ont rassemblé leurs connaissances, leur curiosité et leur vitalité pour produire des propositions de grande qualité.

Les élus de Ceyzériat et leur Maire, Jean-Yves Flochon, ont accepté d'emblée notre proposition d'accueillir ces élèves, de se soumettre à leurs observations et d'écouter attentivement leurs propositions. La commune est engagée dans la Charte du Revermont et au sein du bassin de Bourg-en-Bresse. Par cette démarche, elle s'inscrit comme élément moteur pour préfigurer de nouveaux modes de développement urbain.

Gilbert BOUCHON
Président du CAUE de l'AIN, Conseiller Général

PRESENTATION DE L'ATELIER

CEYZERIAT



HERY SUR ALBY



Les présentations

L'atelier par Marc Verdier, Professeur responsable de l'atelier

Pour cette troisième « édition » de l'atelier de projet du « parcours » Architecture, Ville et Territoire en cycle Master à l'École d'Architecture de NANCY, nous avons à la fois travaillé dans la continuité (condition, nous semble-t-il, d'un véritable enrichissement mutuel école/territoire) et dans l'adaptation pédagogique, en ouvrant de nouvelles collaborations avec le réseau des CAUE, en l'occurrence, ici, celui du département de l'Ain.

Nous tenons le cap de l'atelier « hors les murs », persuadés de la valeur pédagogique première d'une immersion sur le terrain, dans le jeu d'acteurs, au contact avec les problématiques, les contraintes, en lien étroit avec les projets qui se mènent aujourd'hui sur ces territoires...

Il y a ici une force de motivation pour les étudiants qui sont confrontés, grâce à l'organisation mise en place par nos partenaires, à des élus, des architectes maîtres d'œuvre de projets urbains ou architecturaux, à des bailleurs sociaux, des services de l'Etat ou des collectivités... bref, l'ensemble des professionnels et décideurs qui participent aux projets sur les territoires.

Au delà de la valeur d'apports d'informations et de points de vue pour les exercices de projets que nous soumettons à l'équipe d'étudiants, il y a une valeur d'enseignement forte développée ici sur les contextes dans lesquels un architecte-urbaniste peut et doit exercer sa compétence.

Les étudiants entrent, au fil des rencontres, dans des dynamiques de débat, d'échanges, de dialogues pour lesquels nous devons remercier nos interlocuteurs toujours attentifs, ouverts, pédagogues.

Nous avons cette année, décidé de développer deux projets sur des thématiques similaires (extensions de bourg) sur deux territoires différents (le Revermont dans l'Ain et l'Albanais dans les Bauges).

Les étudiants s'imprègnent du terrain, analysent les situations, et rendent compte à nos interlocuteurs, dès la fin de la semaine « d'immersion », de leur perception des enjeux dont ils vont se saisir pour élaborer leurs projets. Un débat s'engage avec les élus, les partenaires rencontrés au fil de la semaine. Cette phase d'échange et de débat est tout à fait passionnante. Elle met les étudiants en situation d'interlocuteurs des territoires de projets. Ils doivent démontrer, défendre des points de vue, argumenter des positions. Cela est non seulement très formateur, mais fait réellement avancer le travail de programmation et permet également de dégager des premières orientations précieuses de projet.

Le premier projet (dans l'Ain) a fait l'objet d'une restitution en jury dès le mois d'avril, puis le deuxième projet (les Bauges) s'est déroulé entre les mois de mai et juin. Il y a eu d'évidence une progression forte dans la maturité d'approche et dans les attitudes des étudiants, qui ont acquis des compétences lors du premier exercice de projet.

Cette publication rend compte de la démarche globale de l'atelier, présente les travaux des étudiants dans les deux communes. Elle met en avant également la richesse des rencontres, la qualité de l'accueil, la valeur humaine réellement exceptionnelle de ces situations d'apprentissage « sur le terrain ».

Ce document, au-delà de sa valeur de restitution du travail, voudrait être également la formalisation d'une reconnaissance de l'ensemble des étudiants et de leurs professeurs, au Parc, au CAUE et à l'ensemble des acteurs qu'ils ont chacun mobilisés lors des deux semaines de terrain.

Nous voudrions également remercier très sincèrement les communes qui acceptent le jeu de l'exercice pédagogique, qui s'investissent dans le travail des étudiants et qui regardent avec intérêt et implication les projets proposés.

Marc VERDIER

Professeur responsable de l'atelier

Maître assistant à l'ENSA de NANCY

L'équipe de l'atelier



Marc VERDIER,

Clotilde ROGER,

Clara DIDELOT,

Alain POECKES,

Jérémy ROUSSEL,

Vincent AGUSTI,

Irina ALAVAREZ CIFUENTES,

Pauline CASAROMANI,

Sabrina RASPADO,

C'est en laissant parler nos envies, toutes différentes mais néanmoins intenses en cette quatrième année d'étude, que nous nous sommes tous les huit engagés dans ce Master Villes, territoires et Sociétés dirigé par Marc Verdier. Evidence pour certains, qui étaient venus chercher dans cette école un enseignement ouvert sur le monde, et aujourd'hui impatients de s'en enrichir ; véritable défi pour d'autres qui, partagés entre l'intérieur rassurant de l'Architecture et l'instabilité de son socle, se sont laissé tenté par l'inconnu.

La diversité de nos parcours réciproques, de nos origines géographiques ainsi que de nos modes de vie et de penser ont été un fabuleux moteur pour ce petit groupe de huit, plus motivé que jamais à partager cette expérience.

Une motivation qui doit également beaucoup à un attachement profond et quasi unanime à l'espace rural, animant tout au long du semestre cette même sensibilité chez chacun d'entre nous face aux questions d'aménagement et de développement du territoire.

Parce que le propre du paysage est d'avoir mille visages, et encore plus de façon de les raconter, nous nous apprêtons alors à réaliser un double voyage : Hors les murs de l'école, par cette première confrontation face à un territoire réel, où se mêlent puissance du paysage et présence humaine à l'état brut, mais voyage également hors frontières, de l'Espagne au Luxembourg, par nos tempéraments qui allaient s'entremêler pendant quelques temps.

Au-delà du voyage, l'ensemble des rencontres que nous avons pu faire au cours de ces deux semaines ont été de véritables enseignements, nous faisant prendre conscience de la complexité d'un projet ainsi que l'aspect fondamental du savoir partagé au sein de ces équipes interdisciplinaires.

Pouvoir travailler sur des situations extrêmement concrètes, encadrés de professionnels tels les élus et membres du CAUE de l'Ain et du PNR du massif des Bauges fut un excellent apprentissage, une première expérience qui ne sera pas sans conséquences sur notre manière d'aborder le projet.

Un semestre, deux semaines, deux territoires, de nombreux enjeux, une dizaine de propositions mais le même défi pour tous : manipuler et jouer avec le projet dans les échelles de temps.

Les étudiants

Le calendrier de l'atelier de février à octobre 2008

DATES		CONTENU DES ENSEIGNEMENTS
Semaine 8 Mardi 19 Février	9h00 18h00	Organisation de la semaine de terrain dans l'Ain - Présentation des travaux et diplômes 2006-2007
Semaine 9 25 fév/ 1er mars		Semaine bloquée Terrain 1 - REVERMONT (cf programme détaillé)
Semaine 10 Mardi 4 mars	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Retour sur la présentation du 29 février - Approfondissement de l'analyse commune - organisation des équipes - présentation projets en milieux ruraux
Semaine 11 Mardi 11 mars	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Avancement en parallèle Analyse commune / premières orientations de projets
Semaine 12 Mardi 18 mars	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Avancement en parallèle Analyse commune / Plan général de composition (trame paysagère - trame bâtie - plan de déplacements)
Semaine 13 Mardi 25 mars	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Finalisation Analyse commune - avancement projet
Semaine 14 Mardi 1er avril	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Finalisation Projets
Semaine 15 Mardi 8 avril	13h00 18h00	Atelier ENSAN - JURY Projet 1 REVERMONT (en présence enseignants école + partenaire extérieur CAUE Ain + invités)
Semaine 16-17 14 / 25 avril		Vacances
Semaine 18 28 avril / 3 mai		Semaine bloquée Terrain 2 - BAUGES (cf programme détaillé)
Semaine 19 Mardi 6 mai	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Retour sur la présentation du 2 mai - finalisation de l'analyse commune / premiers éléments de réflexion
Semaine 19-20 7 / 14 mai		Voyage (A.M. Crozetière - Andalousie)
Semaine 21 Mardi 20 mai	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Schémas d'orientations projets
Semaine 22 Mardi 27 mai	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Avancement projets
Semaine 23 Mardi 3 juin	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Avancement projets
Semaine 24 Mardi 10 juin	9h00 18h00	Atelier ENSAN - Finalisation Projets
Semaine 25 Mardi 17 juin	13h00 18h00	Atelier ENSAN - JURY Projet 2 BAUGES (en présence enseignants école + partenaires extérieurs PNRMB + invités)
Semaine 26 23 / 27 juin		Semaine Internationale
Novembre 2008		Présentation des projets dans les communes (Revermont & Bauges)

Une démarche en deux temps

Pour la troisième année consécutive, l'atelier « Villes, Territoires et Sociétés » est l'occasion pour les étudiants d'expérimenter le temps du projet (de la semaine au semestre) ainsi que les représentations spatiales (depuis l'espace physique ressenti à l'image mentale retranscrite).

Un atelier de projet qui présente cette année un nouveau dualisme : l'étude de 2 territoires singuliers.

La commune de **Ceyzériat** dans le Revermont (Ain) fut l'objet d'un premier voyage, d'une étude et d'un jury cloturant cette phase 1, la seconde se déroulant de manière similaire et portant sur l'étude de la commune d'**Héry sur Alby** dans le Massif des Bauges.

Cette « double approche » a d'ailleurs été très bénéfique pour le travail de projet, qui a ainsi suivi une douce progression au travers de ces deux ateliers extrêmement complémentaires :

Le premier territoire de projet fut très instructif sur la manière de décrypter le paysage complexe du péri-urbain, montrant ainsi toute l'importance à donner au travail d'analyse, fondamental dans un projet de territoire.

C'est alors d'un œil averti que le second territoire de projet a été abordé, permettant l'élaboration rapide d'un diagnostic et favorisant ainsi le temps pour le projet.

Cette seconde phase fut l'occasion pour les étudiants d'approfondir la question de "l'habiter", au-delà des schémas d'orientation la possibilité d'expérimenter les échelles du quartier mais aussi celles de l'habitat, de s'interroger sur une nouvelle esthétique architecturale, sur la réinterprétation du patrimoine local...

Une diversité que l'on retrouve dans l'ensemble des propositions, et qui témoigne de la réussite de cette double démarche.

ATELIER 1 : CEYZERIAT en Revermont



Un atelier à CEYZERAT

Le CAUE de l'Ain, en nous proposant de travailler sur la commune de CEYZÉRIAT nous a surpris. Nous attendions, de façon très rassurante, une proposition de travail sur un site bien défini, lié à une réflexion pour l'élaboration d'un projet d'extension urbaine, en nous appuyant sur les valeurs fortes défendues dans le Revermont depuis longtemps, à partir de la charte paysagère, s'appuyant sur les références de grande qualité des projets mis en œuvre dans la commune voisine de Treffort-Cuisiat...

Le CAUE et la commune nous proposent de travailler sur un site complexe, situé au cœur du « système » urbain et paysager de la commune, à l'articulation du village ancien, des hameaux, des extensions des dernières années, à proximité du nouveau collège... site qui, certes, intègre une zone AU du PLU, mais que le maire, très vite, en nous accueillant, a ouvert, en nous incitant à regarder de façon plus globale l'ensemble de sa commune, à mettre en relation les enjeux de patrimoine (un bâtiment industriel des années 30), de paysage (les vues très belles sur les crêtes du Revermont), d'urbanisme (où construire ?), de mobilité (arrivée d'une nouvelle gare TER)...

Le projet bien calé, facile à appréhender, devenait ainsi prétexte à relecture de l'ensemble de la commune, de ses valeurs, de ses dérives, de ses équilibres... et se complexifiait singulièrement !

Nous avons joué le jeu : passant de l'échelle globale du territoire et du paysage, à celle plus ciblée de l'extension du bourg, cherchant finalement à saisir le prétexte de cette zone AU pour participer à une ambition de recomposition du CEYZERAT de demain.

Le CAUE, en fait n'attendait que cela ! Et nous savons maintenant que le maire et son équipe, ouverts à cette perspective de réflexion globale, allaient saisir ce moment de travail avec les étudiants pour ouvrir le débat et réfléchir à ce que pouvait signifier la valeur de « bourg centre », inscrite dans le SCOT fraîchement approuvé.

L'exercice de projet se transformait ainsi en une démarche beaucoup plus ambitieuse au niveau pédagogique, dans laquelle le dessin du projet lui-même n'était qu'un élément d'un apprentissage au plus près des acteurs de terrain, sur la question d'un urbanisme contemporain adapté à des villages qui n'en sont plus, des bourgs relais importants ayant subi des développements importants dans les 20 ou 30 dernières années.

L'enjeu principal de l'exercice se rapprochait ainsi d'une recherche assez passionnante sur la valeur particulière que pouvait prendre le projet urbain dans une mission de recomposition plutôt que d'extension... il nous semble d'ailleurs qu'il s'agit là d'un des enjeux fondamentaux de l'urbanisme de demain qui doit certainement s'attacher plus à réparer qu'à ajouter...

PARTENAIRES

La Directrice du CAUE de l'Ain Nicole SINGIER



La commune de Ceyzériat participe à l'une des six AEU (approches environnementales de l'urbanisme) lancées sur l'aire du Bassin de Bourg-en-Bresse dans le cadre du Contrat de développement Rhône-Alpes entre le Syndicat Mixte Cap3b et la Région.

Cette démarche, conçue par l'ADEME, permet aux élus de faire le point de toutes les questions liées à l'environnement avant le lancement d'une opération d'aménagement, de situer les enjeux et d'esquisser des pistes de réponses. Ainsi, les principaux thèmes de l'AEU sont : "desserte énergétique et insertion climatique, desserte et accessibilité, gestion des eaux pluviales, gestion des déchets, environnement sonore, intégration des cibles HQE et milieu naturel".

Le CAUE de l'Ain anime ces démarches et accompagne les élus, de l'élaboration du cahier des charges, du recrutement des bureaux d'études au suivi des phases de restitution. Il organise l'échange entre collectivités sur l'ensemble du territoire.

Pour chaque commune, nous analysons la demande telle que formulée et adaptons notre intervention aux problématiques qui nous paraissent les plus significatives. Ainsi, à Ceyzériat, nous avons proposé de faire évoluer le projet initial d'une opération limitée au centre-bourg vers une anticipation de développement urbain sur plusieurs années, intégrant un plus vaste ensemble de terrains, jusqu'au collège tout juste construit et à la gare, nouvellement mieux desservie.

Nous faisons également le lien avec la Charte du Revermont, ré-écrite au long de l'année 2007 et se concluant ainsi :

"Accompagner ensemble le Revermont vers demain.

(...) La signature de la Charte, en 1990, a permis, à la fois de réaliser des actions concrètes (...), et d'intégrer certains principes dans (...) le SCOT et les PLU.

Les élus (...) ont la volonté de contribuer aux initiatives nationales en matière d'environnement et de développement durable.

Par cette nouvelle signature, ils confirment leur engagement pour faire progresser, dans un esprit d'innovation, la qualité de vie des habitants et l'attractivité du Revermont"

Avant d'entrer dans une phase d'étude, il nous a paru très important de permettre aux élus de se figurer quels changements profonds de modes et de cadre de vie cette démarche allait proposer. C'est donc une approche plus culturelle, plus sensible, faisant le lien avec le vécu de chacun, qu'il fallait initier.

L'opportunité d'accueillir un atelier d'étudiants en architecture dans la commune pendant une semaine nous a semblé être en concordance avec cet objectif.

Le lien ancien continu avec l'Ecole de Nancy au travers de l'association "Territoires et enseignement", a permis de monter rapidement cet atelier, auquel chacun a apporté son organisation, son savoir-faire, son enthousiasme. Le présent ouvrage montre comment les résultats sont à la hauteur des attentes.

Mais nous n'avons fait qu'esquisser ce qui devra constamment être développé : le dialogue avec les élus, les acteurs du territoire et les habitants, dans un esprit de recherche et de créativité afin de faire naître des projets de développement durable que tous puissent s'approprier.

L'attention portée aux observations et propositions des étudiants, les débats déjà amorcés au sein du Conseil municipal, la diffusion des documents produits, les réunions plus larges bientôt organisées nous confortent dans l'idée qu'un tel partenariat est bien adapté et doit si possible être renouvelé.

Nicole SINGIER
Directrice du CAUE de l'Ain

PARTENAIRES

Le Maire de CEYZERAT

Jean-Yves FLOCHON



“La confirmation d’un enjeu majeur pour Ceyzeriat”

L'évolution d'un village n'est véritablement perceptible, à l'échelle d'une ou plusieurs générations, que si l'on prend le recul nécessaire pour la mesurer et en prendre la véritable dimension. La logique de la vie quotidienne, celles de nos habitudes de vie, qu'elles soient familiales ou professionnelles nous orientent par ailleurs toujours beaucoup plus vers la quête des lendemains, plutôt que sur l'analyse d'un passé, tantôt réjouissant, tantôt teinté d'une certaine nostalgie.

La réception des étudiants de Nancy a tout d'abord été l'occasion d'une confrontation de cette jeune génération à la réalité d'un village, fruit d'une métamorphose que nous faisons parfois semblant d'oublier.

Qu'en est-il véritablement aujourd'hui de ce charmant bourg viticole, puis agricole du début du siècle précédent ? Qu'en est-il de cette structure de village resserré où les habitants avaient fait se juxtaposer de massives maisons en pierre ? Qu'en est-il de ces rues de village, où les petites échoppes proposaient l'essentiel à la vie des habitants du village ?

C'est d'abord ce regard sans concession, que cette promotion des futurs bâtisseurs a porté sur la commune, mettant le doigt sur les dérives d'une urbanisation conquérante à partir de l'aube des années 1960 dans cette proche périphérie de Bourg-en-Bresse, la ville chef-lieu du département de l'Ain.

Ce regard, il a montré les anomalies d'un urbanisme alors balbutiant, et pour lequel l'élaboration précoce d'un Plan d'occupation des sols n'a pas alors apporté les solutions que ces mêmes documents savent apporter aujourd'hui. Il a montré certaines incohérences d'un développement quelque peu désordonné, mais il a malgré tout suscité chez nous espoirs et satisfactions, pour ne pas dire fierté en soulignant les charmes préservés d'un village, qui se veut emblématique de cette petite région du Revermont.

Ce regard des étudiants de l'école d'architecture de Nancy a donc déjà apporté cette capacité d'analyse, liée à sa fraîcheur, mais néanmoins teintée d'un véritable réalisme professionnel.

Ce partenariat, à son origine, avait été accepté pour plusieurs raisons : la première liée aux projets en cours sur notre territoire, et plus spécifiquement sur notre Centre village, la seconde liée à l'identité Revermont, à laquelle nous demeurons attachée, mais qui se trouve confrontée à de nouveaux enjeux, notamment ceux du développement durable, et la troisième, consécutive aux liens tissés entre l'école de Nancy et le CAUE, toujours très présent dans les réflexions liées au devenir de notre territoire.

Plus spécifiquement, la commune va être confronté à un enjeu majeur, peut-être l'enjeu « du siècle » pour Ceyzériat : celui de la requalification de son cœur de village historique, voué jusque là à l'industrie agro alimentaire sur un tènement de 17 000 m².

Nous étions donc curieux de voir quelle pourrait être la perception de professionnels en devenir sur un tel site ? Quel en serait leur analyse ? Quelles perspectives d'aménagement seraient-il en passe d'imaginer ?

La réponse, comme bien souvent, ne tient pas de celle de la baguette du magicien. Le projet idéal n'existe sans doute pas, mis à mal par la réalité des réseaux en place, des voiries à créer, des contingences financières ou les obligations d'un sous-sol fait d'une roche au caractère bien trempé. Elle a pourtant d'ores et déjà été précieuse pour notre équipe municipale, en confirmant ce que nous avions craint de surestimer, l'intérêt de ce site et de son aménagement pour les générations futures.

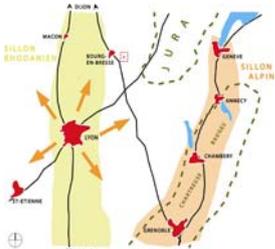
Et en contribuant ainsi à nourrir notre réflexion, cette participation de l'école d'architecture de Nancy aura ainsi répondu pleinement à nos attentes.

Que l'ensemble des participants, élèves et encadrants, en soient donc infiniment remerciés.

Le Maire,
Jean-Yves FLOCHON
Conseiller général du canton de Ceyzériat

L'Ain : plaine Bressane et piémont du Jura

Dynamisme régional et pression démographique sans limites



Situation géographique à l'échelle régionale

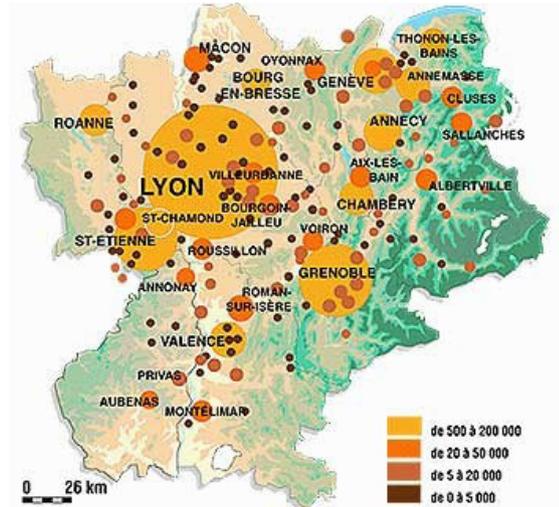
Bordé par le sillon Rhodanien à l'ouest et le sillon Alpin à l'est, ce territoire de la région Rhône-Alpes subit d'intenses pressions urbaines de par la proximité avec Lyon, troisième métropole de France, mais également avec la ceinture d'agglomérations qui marquent l'arc Alpin (de Genève à Chambéry).

Le puissant dynamisme de la région n'est pas sans conséquences sur sa démographie qui y est trois fois supérieure à la moyenne nationale,

Une population qui augmente de 1% par an dans le département de l'Ain.

L'Ain, département entonnoir où chaque village est la banlieue d'une grande ville, et où Bourg-en-Bresse génère une forte attractivité en tant que bassin d'emploi.

Une région dynamique et attractive mais où la maîtrise du développement, jusqu'au plus simple petit village, est indispensable à la sauvegarde des richesses territoriales.



Composition Démographique de la Région Rhône-Alpes



Déplacements Domicile-Travail (1999) tous modes
extrait du SCoT Bourg-en-bresse Revermont

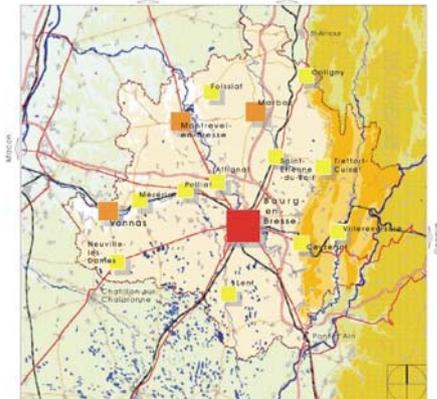


Schéma de Cohérence Territoriale Bourg-Bresse-Revermont / Diagnostic ARMATURE URBAINE

Extrait du SCoT Bourg-en-bresse Revermont

Le Revermont : une plus-value paysagère

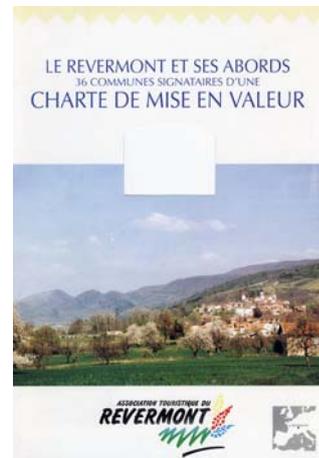
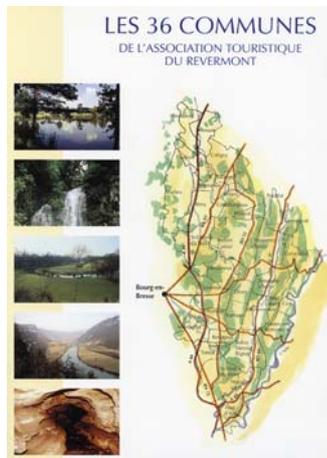
Prémices du Jura, limite physique à la plaine Bressane, la nature s'est formé ses propres lisières entre plaines et monts que les hommes sont venus habiter, ponctuant la silhouette du Revermont par une succession de paysages remarquables.

Ce territoire, dont l'attractivité tend à complexifier les logiques de développement, est aujourd'hui protégé par une Charte Paysagère, qui s'applique à toute intervention survenant dans les communes signataires, dans le but de favoriser l'urbanisation durable et harmonieuse du Revermont.



Le centre ancien de Ceyzériat, et la cascade de La Vallière

La Charte du Revermont, signée par 36 communes dont Ceyzériat, développe les actions communes entre habitants en faveur du développement et de la mise en valeur du Revermont.



Extraits de la Charte du Revermont

Appartenance & Identité paysagères

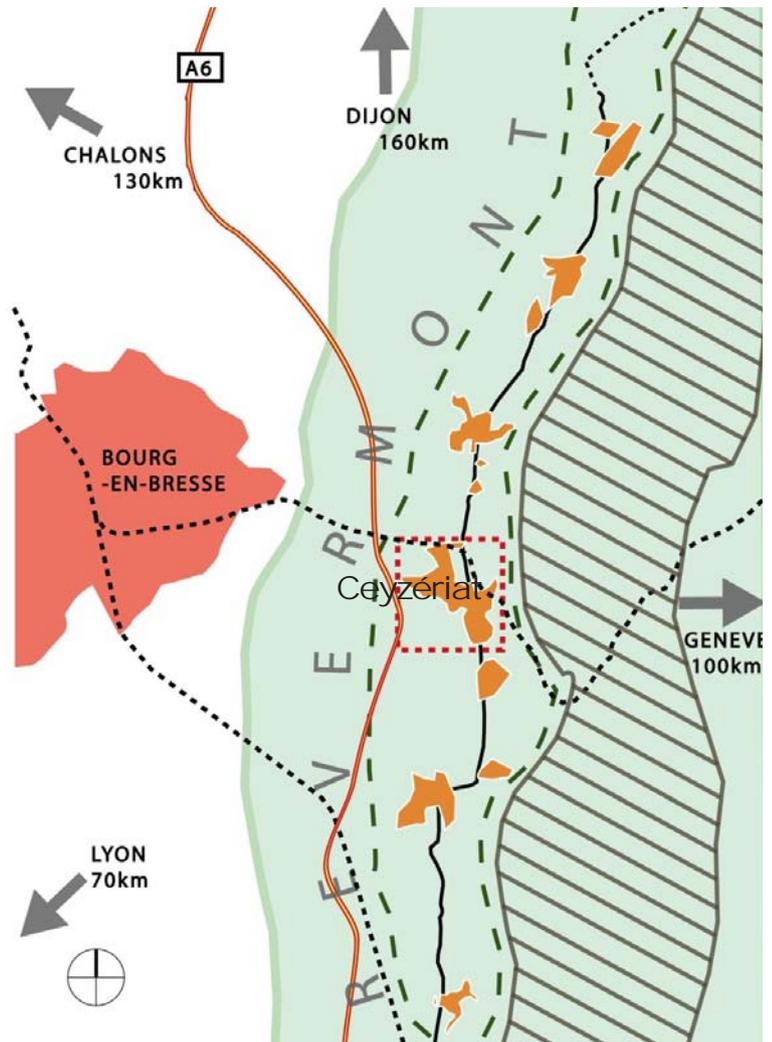
CEYZERIAT : double jeu

Omniprésence de Bourg-en-Bresse qui dessine l'horizon en fin de journée et dont la grande route rectiligne ramène à ceyzériat une partie importante de ses habitants pour la nuit...

Omniprésence du massif du Revermont qui retarde chaque matin le levé du soleil sur Ceyzériat, formant à lui seul le paysage intime et l'immensité du lointain...

Deux horizons, deux paysages à préserver, différentes logiques à croiser : mobilité, patrimoine, développement, préservation...

...un territoire à habiter



Depuis les hauts du Revermont, belvédère sur Ceyzériat

Banlieue de Bourg-en-Bresse ou Commune du Revermont ?



Une vue de Bourg-en-Bresse depuis les hauteurs de Ceyzériat, un belvédère depuis le Revermont.

Entre banlieue de Bourg en Bresse et Village patrimonial, péri-urbain de plaine et composante paysagère du Revermont, quelle appartenance territoriale pour CEYZERIAT ?



Vue sur le Revermont depuis le hameau de plaine de Ceyzériat, Treconnas.

N.Singier & l'équipe du CAUE
de l'Ain

T.Roche, Architecte

P.Lerda, Architecte, chef du
service Renouvellement urbain à
Bourg Habitat

JY Flochon & l'équipe
municipale de Ceyzériat

B.Dupin, Maire de Jasseron

Mr Berger, Adjoint au Maire de
Journans

P.Perdrix, Maire de Treffort-Cuisiat

Mr Févre, Maire d'Hautecourt

Mr Luez, président du Syndicat
Mixte Bourg Bresse Revermont,
Président de la Communauté de
Communes de la Vallière

**Association des
Terres du Revermont**

M.Delers, Architecte

L.Dosse, Architecte

J.Gerbe, Président de
l'Association des Architectes de
l'Ain

C.Grange, Chef du SDAP de l'Ain

P.Bourrassaut, Directeur du
Syndicat Cap 3B

JV.Berlottier, Architecte-Urbaniste

JM.Buffart, Directeur du
Développement et de la Maîtrise
d'ouvrage à l'OPAC

E.Mégard, Architecte

SUR LE TERRAIN

Rencontrer les acteurs





Rencontre avec un Architecte-Urbaniste

« *Des situations urbaines sociales délicieuses où chacun est chez soi mais personne ne peut ignorer tout le monde* » J.V. BERLOTTIER

« Depuis 2 ou 3 décennies, on constate en France que de nombreuses familles, urbaines par leurs emplois, sont venues habiter des secteurs ruraux. Par ailleurs, de nombreuses communes ou communautés de communes ont réussi à attirer sur leurs territoires de l'activité, donc des emplois, autres que purement ruraux. Les territoires ruraux ont profité de ces 2 tendances pour revivifier leurs centralités avec des commerces, des services, des équipements publics : cette préoccupation est en général lisiblement assumée par les élus locaux car elle compense la réduction des populations qui vivent de l'agriculture.

Il en résulte des phénomènes de mini centralités et de mini polarités qui semblent souhaitées et appréciées par de nombreuses familles françaises. Pour quelles raisons ? Probablement :

-Parce que les français aiment le contact aux espaces naturels ; ils ont (encore) une filiation rurale récente pour nombre d'entre eux.

-Parce que ces modes de vie leur semblent plus favorables aux rapprochements familiaux et amicaux.

-Parce que l'identification personnelle, la participation à la vie locale, le poids d'influence politique et dans la vie associative, etc... y semblent plus faciles qu'en milieu urbain.

-Parce qu'il y a encore à ce jour une présomption de qualité d'hygiène de vie au profit de la « campagne », qualité de l'air, de l'eau, possibilité de loisirs simples, hygiénistes, peu coûteux etc...

-Enfin le prix au m2 de l'immobilier y demeure moins élevé qu'en centralité urbaine et s'il faut vivre en « banlieue » le français semble préférer vivre en campagne malgré le coût (souvent inconsciemment minimisé) des déplacements : coût en temps et en argent.(on notera que ce coût est réduit par l'adoption des temps partiels à 80 ou 70% par exemple)

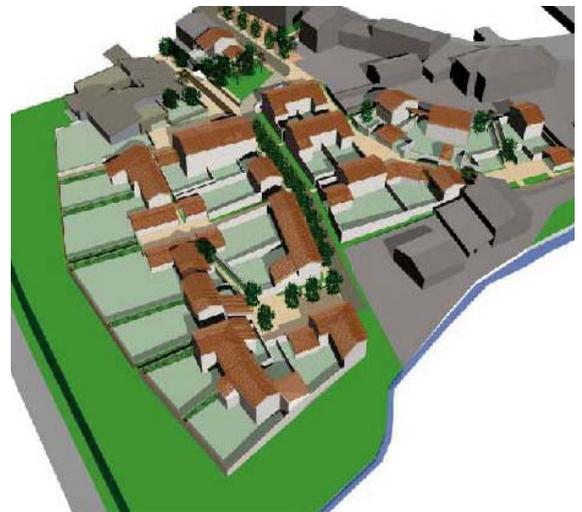
Les deux impacts négatifs qui sont alors à gérer pour les collectivités sont 1) le sujet des déplacements et 2) la consommation de l'espace réellement rural, agricole.

Jean-Vincent Berlottier, Architecte-Urbaniste, est intervenu en tant que maître d'oeuvre dans l'aménagement concerté du Verger du Moulin à Treffort Cuisiat.

Une visite du site en cours de construction fut organisée par le CAUE de l'Ain et le Maire de Treffort-Cuisiat, l'occasion privilégiée pour les étudiants de découvrir la démarche concertée d'un quartier d'habitation, son évolution depuis le schéma d'orientation à l'application de la palette graphique en façade des constructions privées; l'occasion également de rencontrer le Maître d'Oeuvre, de partager cette visite avec lui, de s'enrichir d'une expérience.

Ci-contre le plan d'aménagement qui oriente les logiques d'implantation, qualifie les espaces publics et cheminements piétons, prolonge et s'insère dans la composition du village. Une anticipation nécessaire au développement "maîtrisé et mesuré" de la commune.

Le Verger du Moulin, un lotissement à 24 logement / hectare qui réinterroge la densité.



Le sujet des déplacements peut être un problème plus aisé à solutionner qu'on ne l'imagine mais dont le coût n'est pas suffisamment cerné. Dès lors que les collectivités auront mis en place des lignes de transports en commun dites « lignes fortes » innervant ces territoires de façon à ce que la majeure partie des populations soit à moins de 25 Kms de ces lignes fortes : le trajet quotidien dit « pendulaire » de 50Kms maximum est à la portée de véhicules individuels légers, électriques par exemple (d'autant mieux si les parkings relais comportent des bornes de charge) mais avec quel coût de fonctionnement ?

Par contre : 0 à 1 Km : tout peut se faire à pied , 0 à 4 Km à vélos ou vélomoteurs électriques ? Encore faut-il que des voies douces sécurisées existent !

Quant à la consommation d'espace : Depuis les années 1950 à maintenant « on » a créé beaucoup d'habitat dans ces territoires en éparpillé, en diffus, en très peu denses (de 2 à 8 logements à l'hectare !) On y a aussi beaucoup réhabilité, aussi bien en diffus qu'en cœur de villages d'ailleurs. Ce patrimoine existe et se trouve maintenant sur le marché de la revente. C'est un patrimoine très coûteux socialement en infrastructures, en dessertes tous réseaux, en services etc....

Dans l'intérêt général, coûts sociaux et coûts privés, dans un souci de diversification des modes de vie, dans un souci de développement durable, il semble absolument indispensable de développer dorénavant différemment : 1/ au contact des centralités existantes, 2/ avec des densités raisonnables (15 à 35 logements à l'hectare) et 3/ avec des performances économiques durables.

Il n'y a pas de hasard en géographie ; depuis 1950, on a triché avec la géographie, mais aussi avec la solidarité sociale. Un simple exemple : si dans une école 30 élèves habitent à 5 kms de l'école, 20 voitures font 10 kms /jour soit 200km par jour scolaire soit 800km donc 400 € de dépense par semaine scolaire c'est-à-dire l'équivalent d'un smic.

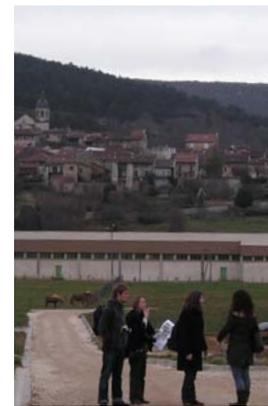
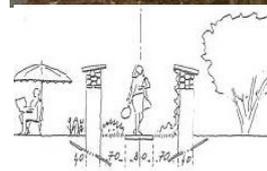
La densité raisonnable proche des centralités est réalisable en maisons individuelles mais plus proches des maisons de villages que des « sam-suffit » éparpillées – et alors, un tas de choses se passent : Moins de consommation d'espace, moins de déperditions thermiques, des possibilités d'équipements communs : Du four banal à la chaufferie bois collective, aux jardins locatifs avec serre collective, aires de jeux pour enfants. Avec des chemins et non pas que des rues : de la marche ou du vélo, de la voiture un peu oubliée (même si elle n'est pas abandonnée) et donc aussi du lien social, de la solidarité, de la santé.

Une forme construite « villageoise » avec laquelle il est possible de faire du poème ; et non plus du système : jouer des pleins et des vides, des murs et de la verdure, des espaces resserrés, des espaces élargis, polyvalents sans danger parce qu'intimes aux sous-groupes; créer des abris aux vents et aux vues, aussi bien en espaces publics qu'en espaces privés; donner des surprises et des secrets ; des lieux constitutifs de mémoires collectives et personnelles, des lieux partagés créatifs et non comptables..."

J.V. BERLOTTIER, Architecte-Urbaniste



Visite du nouveau quartier "Verger du Moulin" à Treffort-Cuisiat.
Une rencontre à laquelle participèrent les étudiants, le Maire de Treffort-Cuisiat, l'Architecte Maître d'Oeuvre J-V.Berlottier, quelques membres du CAUE de l'Ain ainsi que de l'Association Terres du Revermont.



Projet innovant à Belley

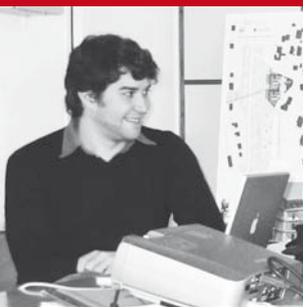
Une opération d'extension urbaine qui mêle démarche environnementale et paysagère, performances techniques et esthétique architecturale contemporaine.

C'est un projet exemplaire, par l'intelligence de sa composition, sa sensibilité au grand paysage comme à la préservation des ressources naturelles, lauréat de l'opération menée par l'OPAC : "Pour un Habitat Innovant et Durable" qui a été présenté aux étudiants à la Mairie de Ceyzériat.

Singularité de la présentation: l'absence d'une dualité Maîtrise d'Oeuvre / Maîtrise d'Ouvrage, tous animés du même désir de fabriquer un nouvel urbanisme durable.

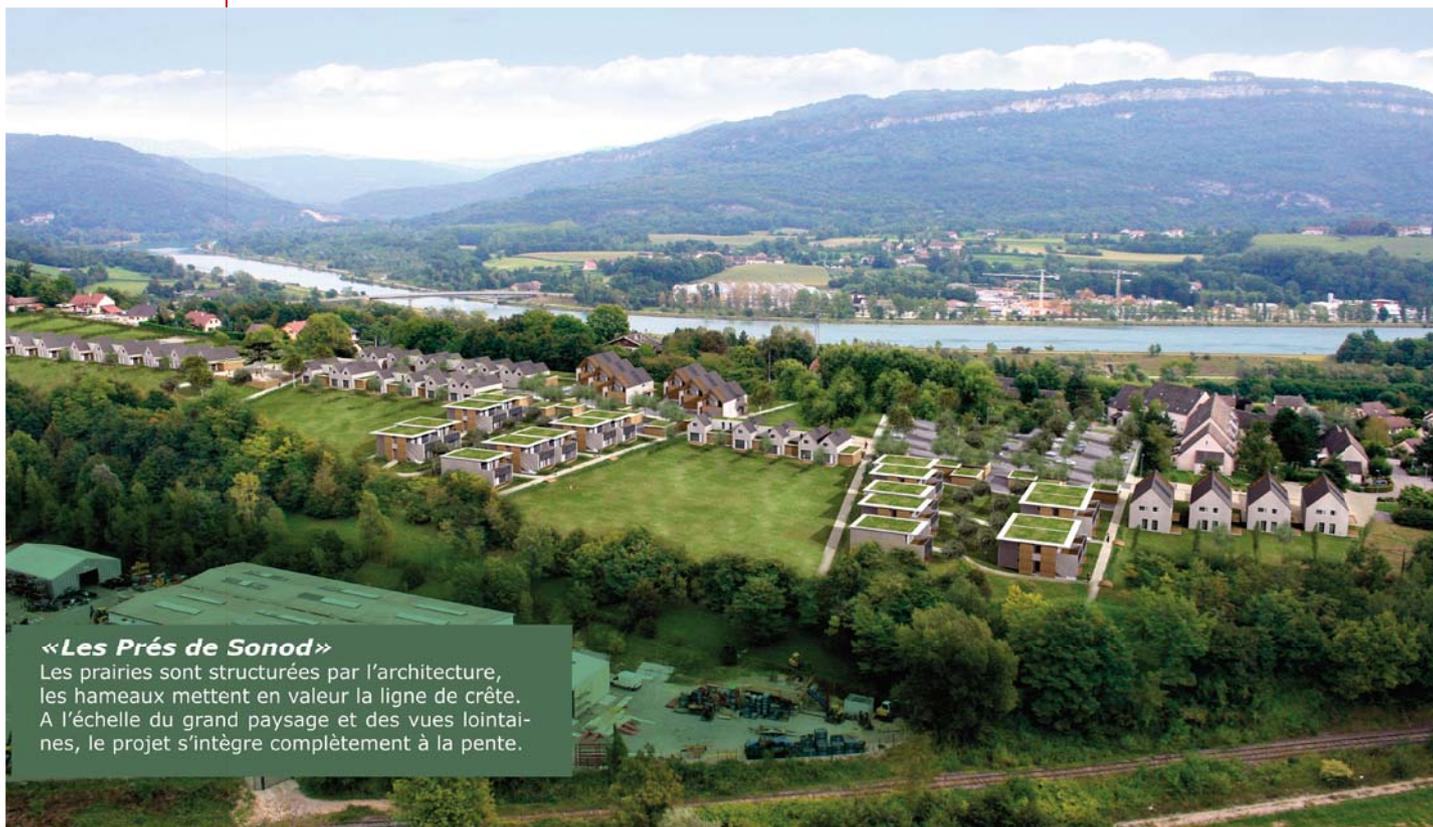
Favoriser l'habitat groupé, le partage des espaces collectifs, le voisinage de proximité, le stationnement commun distancé des habitations, la perméabilisation des sols et la récupération des eaux de pluies ...

Parce qu'il est urgent de penser "l'habité" autrement, associant les nouveaux systèmes constructifs aux logiques environnementales dès la conception, l'innovation et la performance énergétique sont aujourd'hui les maîtres mots du projet d'extension urbaine.



E. Mégard, architecte

Présentation du projet à la Mairie de Ceyzériat



«Les Prés de Sonod»

Les prairies sont structurées par l'architecture, les hameaux mettent en valeur la ligne de crête. A l'échelle du grand paysage et des vues lointaines, le projet s'intègre complètement à la pente.



Réseau de gestion des eaux de ruissellement



Plan de déplacement du quartier

Les Prés de Sonod :
Une pente, une crête, un belvédère

Révéler le socle, renforcer la silhouette au rythme du bâti et des percées sur le grand paysage,

Deux lectures paysagères : Belvédères sur le lointain et paysages intérieurs des prairies,

Rythmer la trame

Organiser le bâti sur la trame paysagère, ouvrir des vues sur le grand paysage et construire un front bâti autour des prairies,

Favoriser l'habitat groupé mitoyen et l'orientation Nord/Sud, pour bénéficier du maximum des apports solaires, de leur chaleur et lumière,

Redonner l'espace à l'habitant et au promeneur, contraindre et limiter ainsi l'emprise de la voiture au sein des quartiers d'habitation.

Penser le stationnement comme un lieu partagé, commun et dont le véhicule ne doit pas être l'unique élément de composition,

l'empreinte environnementale

Compenser au maximum les modifications générées par l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols (les bassins d'orages ou noues paysagères ainsi que les prairies régulent l'absorption des eaux en cas de fortes pluies par un savant maillage de la pente).



Plan de Masse du quartier "les Prés de Sonod"



Les logements intermédiaires en étage, et individuels au rez-de-chaussée ont des intimités préservées.

Terrasses individuelles protégées pour les logements intermédiaires



Plus de 50% des vitrages sont situés sur la bonne orientation Sud. Des débords de toitures ou brises-soleil protègent des surchauffes d'été.

Exemple de logements groupés en bord de prairies partagées

CEYZERIAT SUR LE TERRAIN

Commune du Revermont la plus peuplée :

2390 hab en 1999
24% de moins de 20 ans

Superficie **980 hectares**

1999-2008 : augmentation du nombre de logements de **17%** en 9 ans

Bassin d'activité :
800 emplois à Ceyzériat

Compose la **Communauté de Commune de La Vallière** (8000 hab.)

Signataire de la **Charte du Revermont**

Equipements Publics :
Crèche,
Ecoles maternelles et Primaires,
Collège,
Ecole de Musique,
Equipements Sportifs,

Gare ferroviaire (TGV & TER)

D'importantes zones destinées à l'urbanisation prochaine dans le PLU,

Préconisation du **SCoT** pour le logement des 20 années à venir :

CEYZERIAT,
Pôle Structurant:
10 à 15 logements/hectare

Apprendre à Lire un paysage





Immersion totale...

en terre inconnue



Depuis les couloirs de l'école d'architecture aux chemins fleuris du Revermont, puis du regard au papier lors d'une première restitution après 5 jours de terrain : Dessiner et nommer les premières impressions, à l'état brut, avant qu'elles ne disparaissent, plus tard remplacées par les réflexions savantes, celles qui attendent patiemment à Nancy.



ATELIER DE PROJET "AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES" CYCLE master 1ère année 2007-2008						
ÉCOLE ARCHITECTURE DE NANCY - CAUE DE L'AIN						
Semaine du 25 février au 1er mars 2008 À CEYZERLAT						
	lundi 25 février	mardi 26 février	mercredi 27 février	jeudi 28 février	vendredi 29 février	samedi 1er mars
8 H 30 - 10 H 30	Nancy - Bourg-en-Bresse	Rv 9 h à mairie de Ceyzerlat : accueil, visite et présentation de la commune et du terrain d'étude par JY. FLOCHON, Maire, J. HENAFF, Adjoint aux travaux, G. FARGÉOT, Adjoint à l'urbanisme	8 h 45 : Visite de la maison de H. DELERS, architecte	9 h à la salle des associations à Ceyzerlat : Opérations de logement social par JM. BUFFARD, Directeur du Développement et de la maîtrise d'ouvrage à l'ONAC Projets lauréats de l'opération pour un habitat innovant et durable, exemple de Bailey présenté par E. MEGARD, architecte	Atelier de projet	9 h 30 : Visite de l'église, du musée et des cloîtres de Hérou, et passage au marché
10 H 30 - 12 H 30		A. MAGRO, Responsable du Pôle Planification à la DOE : Lecture du PLU de Ceyzerlat (zone d'étude)	9 h 30 - 11 h 30 à la salle des associations Ceyzerlat : C. GRANGE, Chef du SDAR, géomètre et rôle de l'architecte P. BOURRASSAUT, Directeur du Syndicat Cap38, Présentation du bassin de vie de Bourg-en-Bresse et du Contrat de Développement Rhône-Alpes	Atelier de projet		
REPAS	piquet nique à Bourg	piquet nique à Ceyzerlat	repas à Treffort-Cuisiat (Fénelles)	repas avec l'Association des Architectes de l'Ain à Ceyzerlat	piquet nique à Ceyzerlat	
14 H 00 - 16 H 00	14 h : Accueil au CAUE de l'Ain par N. SINGIER, directrice : présentation du CAUE et de ses actions ; charte de paysage du Revermont avec l'ATR, habitat innovant et durable avec l'ONAC, AEU avec CAP 38 ...	Départ 13 h 30 devant la mairie de Ceyzerlat avec les "experts" de la Charte (ci-dessous) Circuit de visites en car dans le Revermont : Logements du cœur de village à Jasseron (M. DUPIN, Maire) ; salle des fêtes et place à Journans (M. BERGER, 1er adjoint) ; école à Hautecourt (M. FÉVRE, Maire)	Rv 14 h à la Mairie : Visites de Treffort-Cuisiat avec P. FERDIX, Maire ; place et rues de Treffort, Verger du Moulin (avec JY. BERLOTTE, architecte), Quartier St Michel, logement du gré Michoud à Cuisiat ; présentation de la stratégie communale	Visite de la maison de L. DOSSE, architecte et de l'agence de J. GERBE, Président de l'Association des Architectes de l'Ain (Bourg-en-Bresse)	Atelier de projet	
15 h 30	Y. ROCHE, architecte. Présentation de l'Approche environnementale de l'urbanisme	17 h 30 Salle des associations à Ceyzerlat			15 h : Première restitution de l'atelier aux intervenants de la semaine et leurs Directeurs, Maires du Revermont, membres de la rédaction charte Revermont, M. le Député, M. le Président du Conseil Général, comité restreint CDRA bourg, Présidents des EPCI, CA et équipe du CAUE, la Presse	Retour Nancy
16 H 00 - 18 H 00	17 h : Visite de l'opération Chartreuse à Bourg en bresse par M. LERDA	1. Présentation du SCOT par M. LUEZ, Président du Syndicat mixte Bourg Bresse Revermont et Président de la Communauté de Communes de la Vallière 2. Présentation de la charte de paysage du Revermont, des enjeux, et des réalisations par M. COLLEY, Président Association Terres du Revermont, Mme FION, M. DALLY, M. OLIVIER, M. ANSELLEM, E. PERRICHON		Atelier de projet	17 h : Pot offert par le CAUE	
REPAS	repas à Jasseron (Étoile du matin)		repas à Jasseron (Étoile du matin)	repas à Jasseron (Étoile du matin)		
Soirée		repas à Ceyzerlat	Debriefing	Atelier de projet (Jasseron)		19 h 15 : Visite du centre ville de Bourg-en-Bresse

... pour révéler l'essentiel

et déclencher les premiers débats

Une première approche sans doute un peu fébrile et maladroite, mais qui permis néanmoins d'évoquer de manière extrêmement directe l'essentiel des problématiques perçues, avec l'avantage de créer du débat :

- **Quelle identité territoriale?**
- **Quelle mise en scène du village? (faire de son patrimoine vivant un véritable outil de projet)**
- **Donner à voir le village, recomposer son centre en un véritable lieu d'articulation**
- **Quelle place pour l'habitant, le piéton, celui qui parcourt le village, qui habite son paysage ?**
- **Comment organiser la dynamique du centre bourg par sa mixité fonctionnelle?**
- **Comment mettre en place les nouveaux modes d'habiter, y articuler la mobilité ?**
- **Quelle place pour le paysage dans la recomposition du village?**



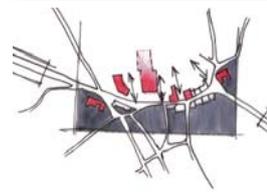
Travail sur le terrain et en atelier



Présentation publique à la cave des Charteux à Ceyzériat



Visite du site de projet



Premiers schémas et premiers débats



Comprendre un territoire

et l'intelligence de sa composition

Représenter le territoire, la nature de son socle, les limites géographiques de ses transformations, et comprendre ainsi comment l'homme l'a progressivement habité, comment cet équilibre a un jour existé.



Cadastré Napoléonien , Sources : Archives Départementales, www.ain.fr

Entre Plaine et Mont, Le Bourg

Une silhouette, entre crête et lit, un belvédère sur le vallon de la Vallière et son paysage intérieur,

Une succession de limites construites, végétales, spatiales dans des jeux d'épaisseurs et de profondeurs de plans,

Le dialogue proche / lointain, habité.



La Cascade de la Vallière



Vue du centre ancien de Ceyzériat

Le chemin de l'eau dans la plaine, Treconnas

Un point d'articulation entre la plaine, le ruisseau et le lien au village,

S'accrocher à un chemin, par le bâti et infiltrer le grand paysage de plaine par l'épaisseur des jardins, des vergers, des potagers.

Des limites poreuses ponctuées de grandes percées visuelles qui entremêlent grande nature et nature habitée...



Schéma de la composition paysagère du hameau de Treconnas

Accroché à la pente, Mont July

Un relief naturel habillé d'une architecture de pierre, chaotique, au rythme des emmarchements, des rues obliques et tortueuses..

Mais c'est aussi des ouvertures visuelles, des belvédères paisibles et des accélérations du regard, entre deux murs, projeté dans le paysage de plaine...



Une ruelle dans le hameau de Mont July



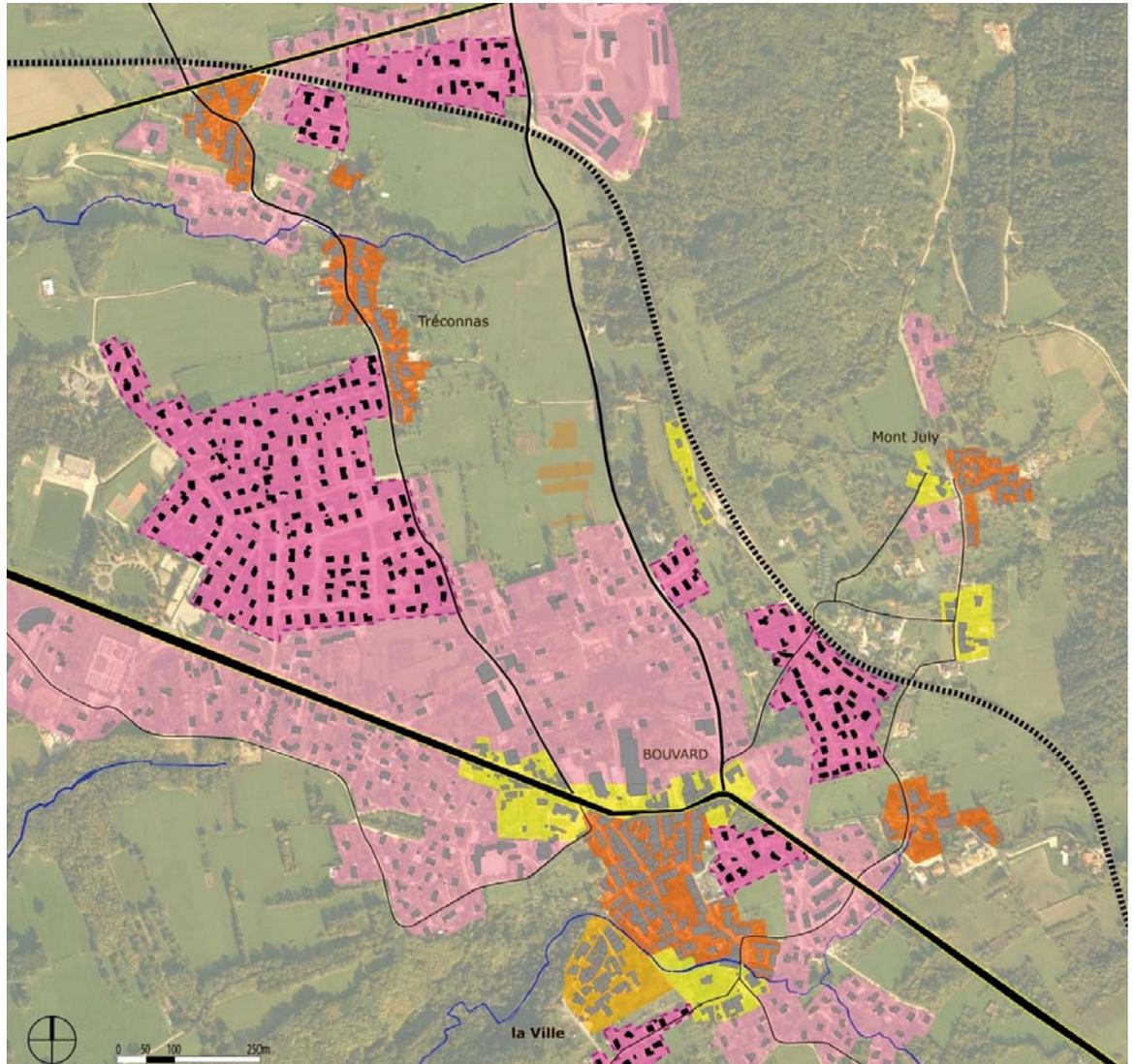
Situation du centre bourg et des hameaux

Comprendre un territoire

et ses déséquilibres

Alors que la confusion tend à se substituer à la lisibilité du territoire, résultat d'un étalement progressif de l'habitat depuis la seconde moitié du XXème siècle, l'urbanisation pose aujourd'hui la question de l'identité territoriale :

Obsolescence de la structure villageoise ancienne et de ses hameaux aux fortes identités paysagères, ou bien est-il encore temps d'harmoniser l'habitat aux logiques fondatrices, dans une nouvelle composition contemporaine et durable ?



Plan schématisant l'urbanisation progressive de la commune, en orange les plus anciennes centralités jusqu'au rose qui marque l'urbanisation du XXème siècle, en rose foncé les derniers quartiers



Scène de vie dans une rue du village ancien

Cohabitation ou Voisinage ?

Quelles relations humaines ces modes d'habiter favorisent-ils ?

Des paroles aux regards, le partage de la rue.



Scène de vie dans une rue de lotissement



logique viaire des nouveaux quartiers

Structure d'un bourg en évolution

Quelles ouvertures au village, au paysage intérieur, au grand paysage ?

Quelle intégration à la trame existante ?

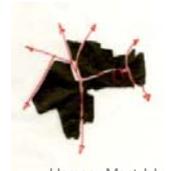
Quelles possibilités de renouvellement, d'extension, de transformation ?



Centre bourg



Hameau Treconnas



Hameau Mont July

Diversités des typologies d'accroches de prolongements et d'ouvertures sur le territoire dans le viaire ancien

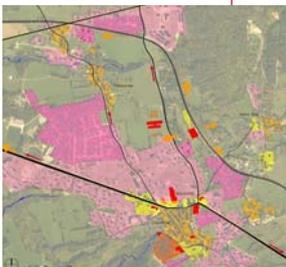


Vue d'ensemble des nouveaux quartiers à Ceyzériat

Une approche environnementale de l'urbanisme à Ceyzériat

Quelle place pour la diversité, pour l'expérimentation de nouvelles densités, de nouveaux modes d'habiter ?

Pour l'esthétique architecturale contemporaine sensible à la qualité environnementale comme à la performance énergétique, la maîtrise des ressources naturelles ?



Situation des équipements majeurs (Collège, administration, Gare)

Bourg centre du Revermont ?

La dialectique *Territoire communal / Enjeux Inter-régionaux*

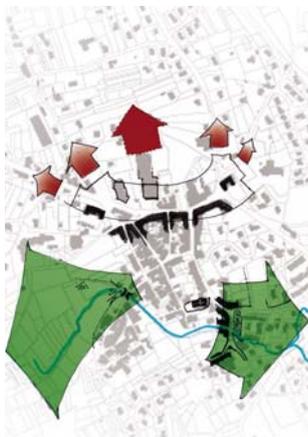
Quelle place pour les nouveaux équipements ?

Comment intégrer la mobilité à grande échelle à la composition du village, à un plan de déplacement de bourg adapté et évolutif ?

Comprendre un territoire

dé-couvrir pour mieux projeter

*Articuler le centre bourg
résident
ou
habitant ?*



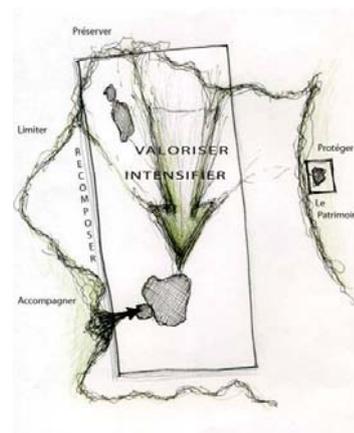
La réhabilitation du site Bouvard, élément déclencheur d'une requalification générale du centre bourg, lieu d'articulation entre centre ancien et nouveaux quartiers.

*Les espaces publics
confisqués par la voiture
ou
équitablement partagés ?*



Valoriser les espaces publics existants, réintégrer une échelle humaine à ces lieux non identifiables car trop souvent associés aux déplacements automobiles.

Enjeux de projets



RENOUVELER
REDENSIFIER
RECOMPOSER
REAMENAGER
REVALORISER

Habiter ou Occuper la campagne ?



Hameau de Mont July, Habiter la pente



Lotissement "Les Sorbiers", hameau de Treconnas

Leçons d'Architecture Durable

Des Visites exemplaires

Longtemps les raisons du territoire ont conduit l'intervention humaine. La capacité à utiliser et à valoriser au mieux, au plus près de la limite acceptable, les valeurs et les contraintes d'un site (un relief, des sols, l'eau, l'exposition...) ont très certainement été à l'origine de ce que nous tendons à nommer aujourd'hui «patrimoine». Celui-ci peut être bâti ou paysager, exceptionnel et monumental ou modeste et ordinaire...; il révèle surtout, nous semble-t-il la qualité d'attention que l'homme peut porter à un territoire et la conscience des conditions locales qui doivent conduire ses attitudes d'aménagement et de développement. Le patrimoine, dans ce sens, devient alors une véritable leçon de développement durable, dans le sens, où il a su jouer à la fois de l'intelligence humaine et des valeurs locales pour définir un mode d'aménagement ayant un impact maîtrisé sur les ressources locales.

L'analyse du patrimoine bâti et paysager tel que nous l'avons envisagé dans cet atelier était fondée sur ce point de vue, considérant qu'il ne servait à rien d'inventer une méthode complexe et fichée (figée ?) dans une méthode vendue comme nouvelle et innovante (les AEU ?) alors que tout était là, devant nous... voir, comprendre, analyser, interpréter... pour construire et aménager avec les conditions d'aujourd'hui dans une préoccupation permanente d'économie et de justesse. **Le patrimoine est un outil de modernité.**

TREFFORT - CUISIAT





Paysage intérieur de JOURNANS



Abords de CEYZERIAT

CEYZERIAT LES PROJETS SUR CEYZERIAT

Programme

Réhabilitation de l'Usine
Bouvard :
15000 m² en centre bourg

Apporter une nouvelle
mixité fonctionnelle

Un projet d'extension urbaine

Recomposer une trame
intérieure où s'entremêlent
logements, activités et
nouveaux équipements

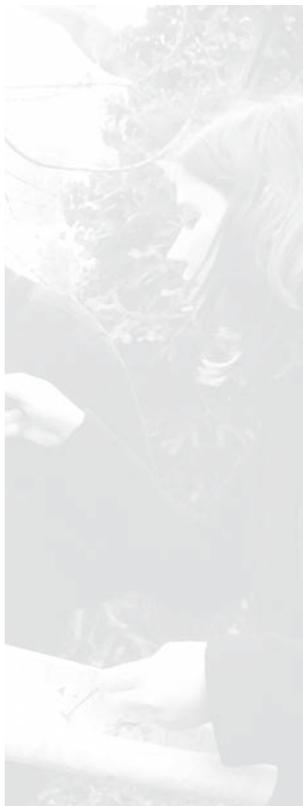
Requalifier les espaces publics

Place aux habitants et à
la pratique des espaces
publics,
Définir un Plan de
déplacement de bourg

Regard critique :
Un PLU à étudier,
à réinterroger,
à redéfinir...

Retrouver un équilibre à ce
territoire habité





Projets : CEYZERIAT



Extrait du PLU de CEYZERIAT

Ce premier territoire de projet complexe et paradoxal, entre Plaine de la Bresse et Massif du Revermont, où s'affrontent extensions urbaines et Charte paysagère, fut l'occasion de mesurer l'ampleur du terrain d'action du Plan Local d'Urbanisme.

Découvrir comment, par sa justesse et son équilibre, il permet d'anticiper et de donner sens au développement d'un territoire.

Comment il orchestre et compose l'habitat, il trame le paysage intérieur et préserve les richesses du village.

Mais c'est découvrir également comment il peut transformer un paysage, et détruire par là ses propres atouts.

Par cette étude, que la commune de Ceyzeriat a proposé aux étudiants, c'est tout l'équilibre du PLU qui a été remis en question :

- Quelle place pour les nouveaux équipements intercommunaux, interrégionaux ?
- Quelle composition intérieure engendrent-ils ?
- Quels modes d'"habiter" pour demain ?

Le programme -Réhabiliter le site de l'usine Bouvard en centre bourg et proposer un aménagement de la zone AU qui intègre la gare et le nouveau collège- fut surtout un moyen de mettre à l'étude la composition générale du territoire communal, un élargissement du regard récurrent dans les projets.

Hameau de Treconnas

Zone AU

Site d'implantation nouveau
Collège

Hameau de Mont July

Gare TGV & TER

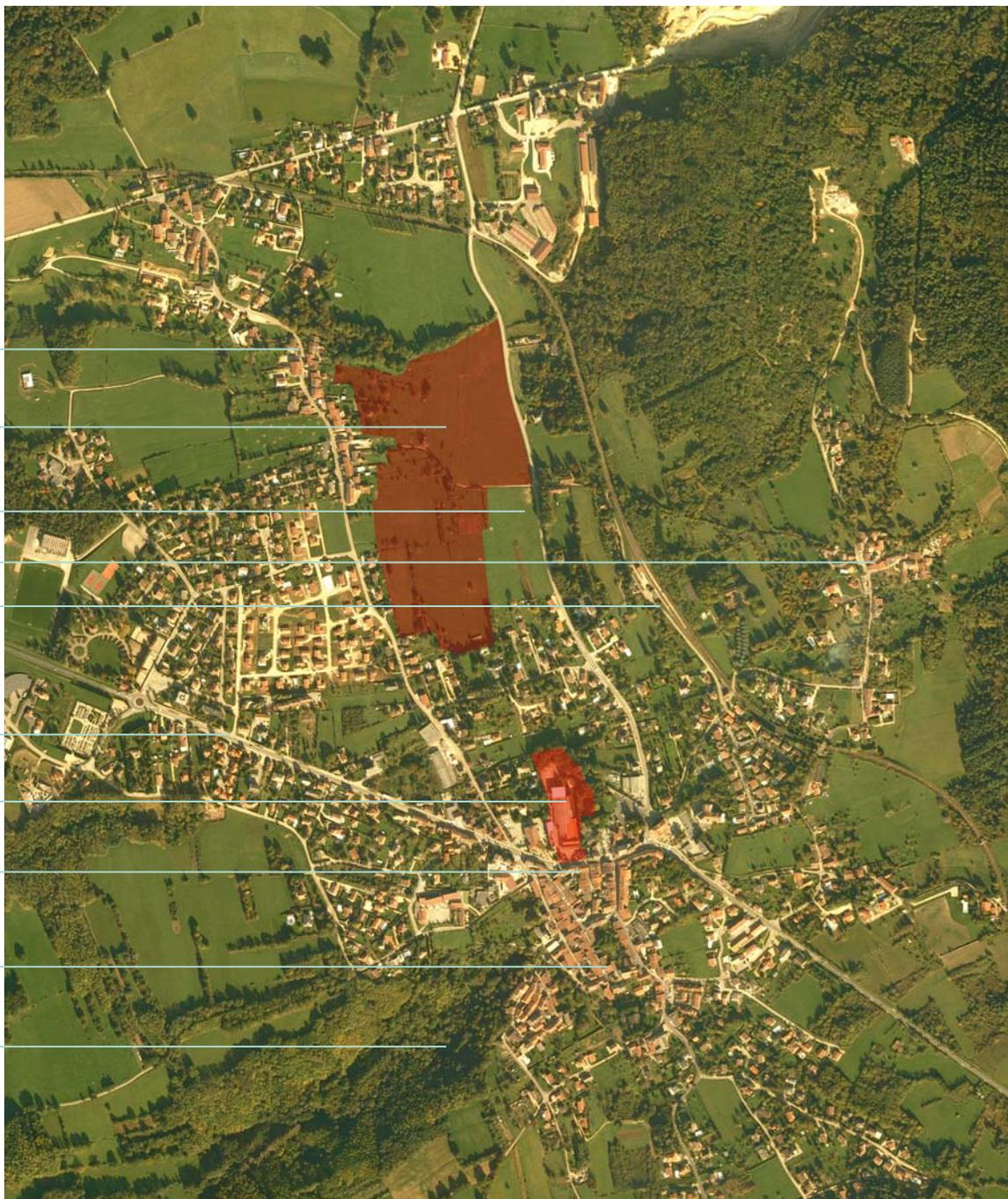
Route de Bourg-en-Bresse

Site de l'Usine Bouvard

Centre Bourg (commerces
& services)

Centre Ancien

Vallon de La Vallière



Vue aérienne de la commune avec les sites de projets

Le projet met la campagne en priorité. Il tend à conserver le maximum de parcelles libres pour favoriser les espaces verts, et utiliser quelques autres pour faire du logement.

De cette façon la campagne pénètre, se mélange en formant un nouveau tissu, comme l'image des mains qui s'entrelacent et avec lesquelles on crée aussi des communications visuelles et piétonnes.

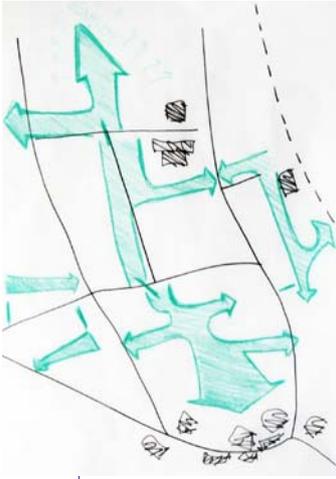
On obtient un axe vert, qui est le nouveau lien entre le centre du village, la nouvelle zone AU avec le collège et aussi avec la nouvelle gare.

Il y a des quartiers avec des logements de faible hauteur et un quartier un peu plus grand qui est formé par une rue centrale structurante et des maisons qui s'ouvrent au jardin public.

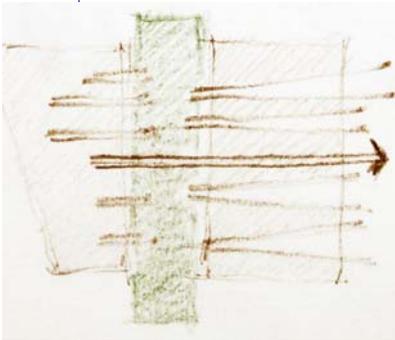
Un autre élément très important du projet est la création d'un nouvel espace public, sur le grand espace de la biscuiterie Bouvard. L'espace est formé par des bâtiments de bureaux au lieu de l'usine, un grand espace libre avec un bassin autour duquel on conserve des arbres et des logements collectifs.



plan de composition générale



Schémas de principes



Détail de la rue centrale

L'idée principale est de joindre le centre bourg au Revemont par le biais d'un aménagement paysager.

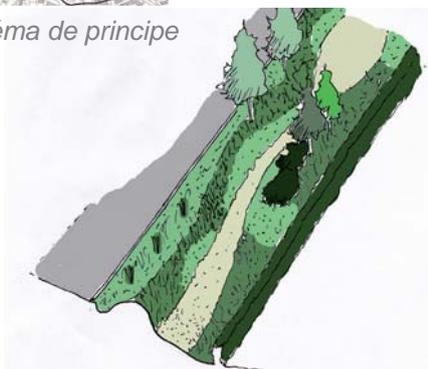
L'opportunité du site Bouvard et du parc attenant permet de repenser le centre du bourg de manière qualitative, et d'en faire le point de départ d'une extension qui rejoint le grand paysage caractéristique.

La nouvelle zone aménagée devient alors la prolongation du parc, par la mise en place de divers éléments paysagers à thèmes (jardins sériels, corridor écologique, esplanade, jardins ouvriers, verger conservatoire), permettant de mettre en place une diversité d'habitats. Logements collectifs et individuels, locatif ou propriété.

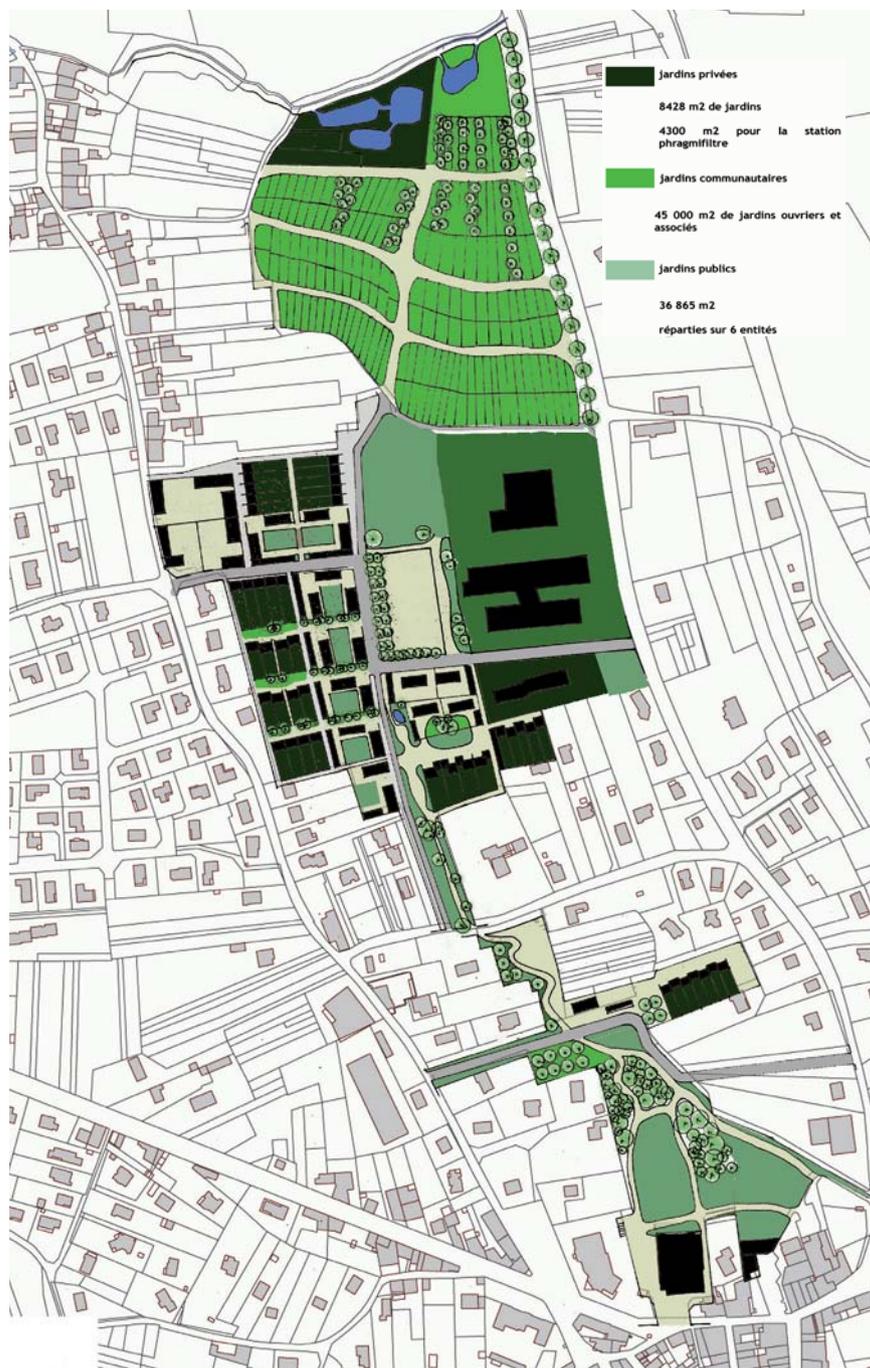
Ce nouvel aménagement permet aussi de repenser la jonction entre les différentes extensions de la commune, et la liaison avec les sites importants tels que la gare, le collège ou le centre bourg.



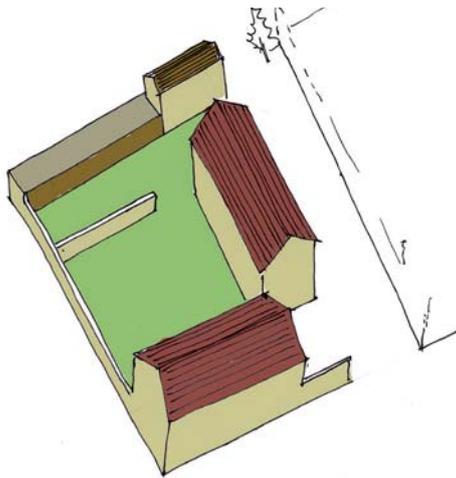
Schéma de principe



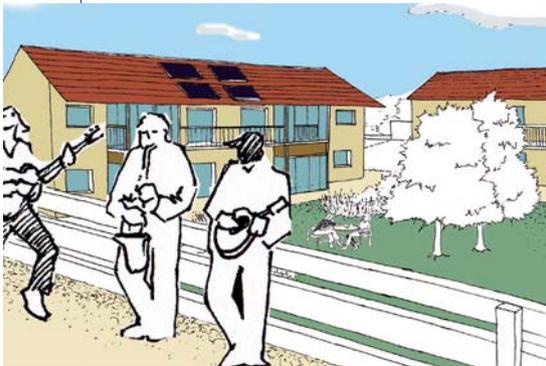
Corridor écologique



Plan de composition générale



Vues d'une cour intérieure



Verger conservatoire



Détail de logements collectifs



Vers un site réconcilié

Ce projet est l'occasion de réunir la partie ancienne du village aux quartiers récents et de proposer une mise en forme du concept de couture urbaine.

On propose un schéma d'aménagement global, applicable sur le long terme avec une intervention réparatrice et un contrôle du développement futur de Ceyzériat.

C'est pourquoi nous nous sommes posés plusieurs questions telles que :

Qu'est-ce qu'habiter le Revermont ?

Le site doit s'imposer comme composante de projet afin de retrouver une économie de moyens et d'espace, assurer un maillage et un lien fort avec l'existant et enfin garder un équilibre entre espace construit et espace non bâti.

En s'appuyant sur des éléments existants du paysage, comme la végétation, sa biodiversité et les arbres, notre proposition se fait rencontrer une logique urbaine à la recherche de la continuité de l'espace public, et une logique rurale désireuse d'établir le paysage des vergers comme un patrimoine commun à tous. Ces préservations sont un réel enjeu social et culturel.

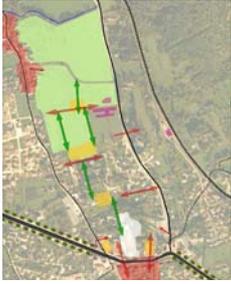
Les places publiques, placées aux abords des équipements offrent de véritables lieux de rassemblement pour tous les habitants et remplissent le rôle d'articulation et de jonction entre les anciens et le nouveau quartiers.

Il nous semble important de penser à l'architecture écologique pour un développement urbain durable, ainsi que pour retrouver un équilibre entre les typologies rurales et les besoins d'un habitat suburbain.

La structure de ce projet, en cinq unités reliées, permet d'envisager une réalisation par phases successives garante d'une intégration douce et d'une greffe réussie.



plan de composition générale



Recomposer un paysage

Installée avant les bâtiments, comme préverdissement, la plantation d'arbres constitue l'armature du quartier et lui confère une qualité de vie.

Organiser les structures viaires

La continuité prime sur la rupture

Les « allées » de desserte de ce projet se greffent sur les rues existantes et participent à la mise en place d'un maillage facilitant l'irrigation du quartier.

Schémas de principes



Un bâti mesuré

La réhabilitation des édifices existants, l'implantation de nouvelles constructions redessinant l'espace public concèdent un lieu de force évidente.

L'objectif étant d'intervenir de manière douce tout en apportant de la densité.

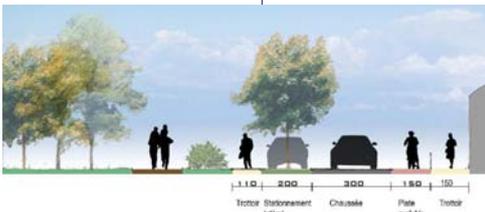
Une densité acceptable pour une qualité de vie élevée afin de préserver le paysage et du foncier. Un quartier compact par une réduction de l'emprise au sol du bâti.



Les logements collectifs



L'habitat groupé



Grâce à une vision cohérente du bourg, nous avons pu prendre en compte les parcelles libres et les liens à créer entre les différents secteurs. Ainsi, en intégrant un nouveau maillage, de nouvelles liaisons ; tout en sauvegardant les pièces paysagères, le centre de Ceyzériat est repensé, les espaces publics requalifiés. On retrouve des valeurs d'usages.

- Une diversité visuelle

Le Grand Paysage du Revermont, les hameaux Treconnas et Montjuly accentuent l'infiltration au cœur de Ceyzériat. Ce socle existant va devenir notre support afin de préserver les qualités paysagères et de créer un mail paysager. On affirme la progression d'un paysage rural vers le centre dynamique.

- Une diversité d'habitats et d'habiter

L'analyse du bâti existant fut essentielle : un dispositif de pignon sur rue pour laisser place à de l'habitat sur cour, un espace structuré et ouvert sur le paysage.

La recherche de mixité permet d'habiter avec les activités.

La recherche architecturale amène une population variée.

La recherche de la diversité et l'adaptation aux lieux proposent différentes situations bâties.

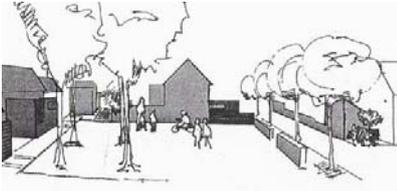
- Une richesse dans la diversité

Notre projet d'aménagement de Ceyzériat est basé sur des principes essentiels tels que :

- Elargir le regard
- Hiérarchiser les espaces
- Intégrer une démarche environnementale
- Retrouver des valeurs d'usages
- Diversifier les situations d'habiter
- Circuler et stationner autrement



plan de composition générale



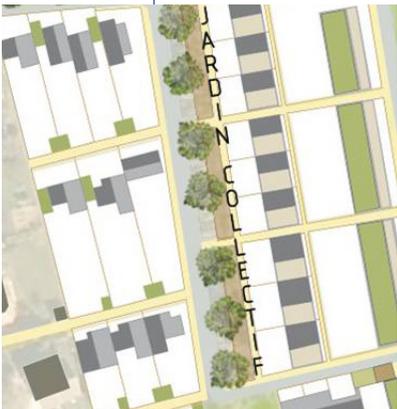
Cour partagée



Schémas de principes



Détails en plan et perspective de la diversité d'habitat



Devant la vision confuse de ce territoire est apparu l'évidence de redonner du sens au rapport au paysage : pouvoir Lire ce qu'il était et Composer aujourd'hui avec lui, pour l'Habiter demain.

Deux grandes logiques orientent ce projet :

-Révéler et renforcer la structure du village par la Route des Hameaux, couture déterminante entre le nouveau centre-bourg et les habitations de la plaine et véritable ligne de force et d'accroche dans la grande trame des sentiers paysagers.

-Recomposer un nouveau paysage intérieur, où de grandes pièces paysagères (prairies partagées collectives, privées et communales) s'articulent autour d'espaces structurants (promenades, mails et places) définissant ainsi la nouvelle trame paysagère habitée.

A l'échelle du bâti, la présence récurrente d'une véritable typologie architecturale locale nous amena à décliner et réinterpréter le mode de l'habitat sur cours à différents niveaux d'échelle, allant de la cour collective ordonnancée à la cour privée collective qui favorise et valorise le voisinage de proximité ainsi que le partage des espaces extérieurs (entrée commune, potagers et vergers) tout en préservant l'intimité des habitants (entrée privées aux habitations, cours et jardins privés).

De l'individuel au collectif, il est donc question dans ce projet d'offrir une richesse de modes d'habiter, tout en favorisant les lieux et usages partagés (stationnement, local de tri sélectif, réseau de transports en communs...), sans jamais perdre de vue que ce paysage doit pouvoir se lire et se relire sans fin...



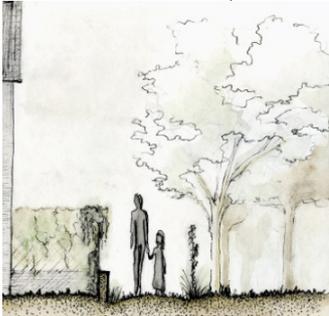
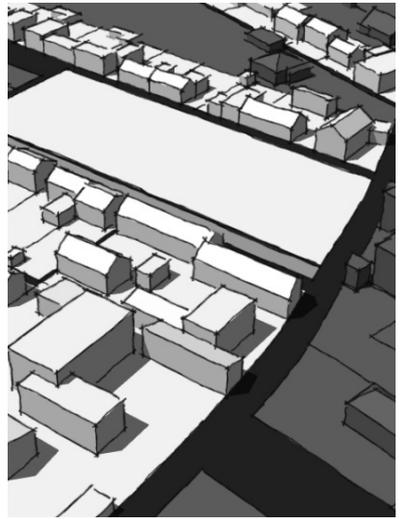
plan de composition générale



Schéma de la trame piétonne



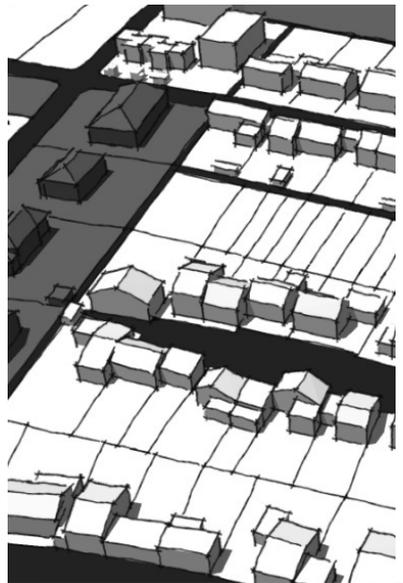
Détails en plan et perspective de l'habitat sur cour



Coupe schématique des cheminements piétons



Détail en plan et perspective de l'habitat individuel



Coupe sur les jardins privés

ATELIER 2 : HERY /ALBY - Massif des Bauges



Un atelier à HÉRY-SUR-ALBY

Le parc des BAUGES en nous proposant de travailler sur la commune de HÉRY-SUR-ALBY savait qu'il nous mettait en de bonnes mains !

Le maire (aujourd'hui président de la commission aménagement du territoire du parc), qui nous accueille depuis maintenant 3 ans pour nous présenter sa commune et les projets qu'il y développe avec son équipe, souhaitait clairement que le déroulement de l'atelier à HÉRY soit réellement un prétexte à créer du débat et de « l'incertitude » dans les réflexions et études déjà menées ou engagées.

Le site proposé (une zone AU du PLU au cœur même du village) avait déjà fait l'objet de plusieurs scénarios d'aménagement dont nous avons décidé d'un commun accord de ne pas prendre connaissance afin de préserver notre liberté de proposition.. à laquelle le maire tenait beaucoup.

Cette confiance et cette ouverture posées d'emblées comme conditions de notre réflexion a permis d'approcher le site de projet avec un regard très neuf, très libre.

Ce regard a été immédiatement porté par la qualité paysagère incroyable du terrain, par la présence d'agriculteurs à proximité immédiate du centre.. et par les rencontres faites avec Anne GENTIL, architecte qui avait travaillé sur le SCOT et Philippe MESTELAN chargé de mission espaces naturels au parc (« prairies fleuries »).

Le travail s'est alors orienté à la fois sur l'exercice de projet proprement dit (dessiner une forme urbaine adaptée au village et aux enjeux contemporains du développement durable) et sur une dimension de recherche commune (c'est à dire avec l'architecte du parc, Simon, le maire, M. DUBOIS, les partenaires rencontrés) à l'idée de matérialiser réellement dans l'espace la notion « d'habiter la campagne ».

Ici encore, la zone AU a été bousculée, les réflexions ont parfois amené à rechercher plus directement l'interaction entre les espaces, la mise en scène de l'agriculture de montagne, de la valeur de bio-diversité défendue ici par les agriculteurs, bref, de tenter de répondre aux enjeux d'économie de l'espace (moins de terrain pour chacun) tout en proposant une réponse aux attentes des habitants (plus de paysage).

Le parc et la commune sont entrés pleinement dans la démarche, créant les conditions du dialogue, acceptant que des idées et projets arrêtés soient remis en cause. C'est bien la raison principale qui a fait que les étudiants aient pu se mobiliser pour contribuer à cette ambition du Parc qui est de participer à l'invention d'un urbanisme de campagne (de montagne) durable, moderne et porteur de valeurs.

PREAMBULES

L'Architecte-Urbaniste du PNRM

Simon PAILLET



« les territoires ruraux, des paysages en mouvement ».

Le séminaire que nous organisons depuis trois ans avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, accueille une vingtaine d'étudiants dans le cadre du Master « Ville, Territoire & Sociétés ».

Ce partenariat privilégie à la fois la réflexion, les débats, les échanges d'expériences, mais aussi l'action. Le projet urbain dans des communes rurales où les enjeux paysagers sont une priorité.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de tenter de « sanctuariser » de figer un territoire dont le « paysage » tient en grande partie à l'équilibre entre préservation et développement, mais bien au contraire d'accompagner les mutations de ce paysage dans un projet original et ambitieux.

Le paysage, ce n'est pas seulement une question d'esthétique mais un thème social et politique, un nouveau regard porté sur le territoire.

Porter un regard sur l'urbanisation future dans les territoire ruraux, c'est proposer de nouvelles méthodes d'interventions.

Trop souvent les extensions urbaines ont été assimilées à des nappes pavillonnaires, aujourd'hui accusées de tous les maux : extensions tentaculaires, éloignements des fonctions du centre village, qualité architecturale souvent faible et répétitive, mauvaises gestion des ressources.

Depuis 1999, l'action du Parc en matière d'urbanisme s'est engagé à toutes les échelles et nous a permis de créer des outils adaptés. L'accompagnement et le conseil auprès des communes permet de travailler en amont dès l'amorce d'un questionnement et de proposer un nouveau regard conciliant préservation des espaces naturels et nécessité de bâtir.

Les questions d'aménagement, de style et de réglementations se bousculent. Où construire sans renoncer aux acquis du développement durable. Quels classements conforter ? quels équipements apporter ? quelle est la bonne échelle de conception du territoire ? Aux interrogations des collectivités locales nous avons proposé la démarche de « projet ».

Le rôle de la mission urbanisme du Parc : être un catalyseur d'idées et susciter l'envie de faire du projet urbain, « analyser, concevoir, dessiner ».

En organisant ces rencontres nous créons un « forum », véritable dynamique entre élus professionnels et étudiants où le travail remarquable des étudiants nous permet d'inviter les élus et partenaires dans le débat d'idées.

Associer l'enseignement à une démarche de territoire, c'est entretenir en permanence l'esprit critique et ne pas tomber dans les ornières de la facilité. Restons créatif...

Simon PAILLET

Architecte-Urbaniste du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

PREAMBULES

Le Maire d'Héry / Alby Jean Louis DUBOIS



“En matière d'habitat, d'économie, de qualité de vie, les élus doivent gérer des contradictions.

Les habitants souhaitent souvent que les constructions ralentissent, mais les jeunes souhaitent se loger et travailler sur le territoire.

Les agriculteurs craignent le mitage et la diminution des terres agricoles, mais les propriétaires fonciers souhaitent commercialiser leurs terrains et au meilleur prix.

Les élus héritent sur la commune d'une répartition de bâtiments dans l'espace et de formes de constructions imposées par la topographie, la climatologie, l'économie, les partages successoraux mais ils subissent la pression urbaine, la pression des propriétaires fonciers, la pression des habitants pour lesquels l'habitat ne peut que revêtir des formes traditionnelles.

Comment répondre à toutes ces demandes ? Comment innover sans défigurer et parfois sans déplaire.

Les élus, peu ou pas au fait des possibilités d'aménagement, se tournent vers l'architecte urbaniste, homme de l'art qui va, espèrent-ils, résoudre tous leurs problèmes.

Depuis plusieurs années, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges conduisent au profit des communes du Parc une étude d'urbanisme. C'est une expérience partagée entre les élus et les étudiants.

Les élus doivent présenter leur commune, son état au moment de l'étude, et leur projet politique. Comment se situe la commune par rapport au SCOT ou au SADD ? Quel développement de la commune à l'échelle du PLU ? Quelle place à l'agriculture, à l'habitat, à l'économie, au tourisme, au transport ? Quelles relations avec les communes voisines ?

Les étudiants doivent transformer toutes ces attentes en projet d'urbanisme.

Ayant eu le privilège depuis plusieurs années de suivre le travail des étudiants, je peux, modestement, porter témoignage de l'intérêt de ce partenariat.

J'ai notamment apprécié :

leur façon d'analyser le territoire en trois dimensions, qui donne une vue géographique plus précise des enjeux,

leur volonté d'intégrer le patrimoine existant porteur d'histoire à une nouvelle organisation de l'urbanisme, la réponse apportée :

à la problématique de l'économie de surface qui permet aux agriculteurs de ne pas être encerclés par l'habitat,

aux habitants venus chercher en zone rurale un nouveau mode de vie, par la répartition entre l'habitat et les indispensables lieux de sociabilité,

la présentation de leurs travaux toujours pédagogique.

Mais au delà de ces questions techniques j'ai remarqué avec quelle attention ils écoutaient, entendaient les présentations des communes dans lesquelles allait s'exercer leur réflexion.

La qualité de leurs questions, leurs propositions d'aménagement montrent à l'évidence qu'ils ont déjà un regard professionnel.

Il leur reste à apprendre à dire non aux élus, mais cela ne s'apprend que dans l'intensité de la conviction et dans la maturité d'une expérience de la vie."

Jean Louis DUBOIS

Maire de la commune d'HERY SUR ALBY

Président de la commission « Aménagement du territoire » du PNRMB

Aux portes des Bauges

L'Albanais : Un territoire sous pression forte d'urbanisation

C'est un territoire très singulier, et aux appartenances très contrastées que celui de la commune d'Héry / Alby.

-territoire agricole, aux portes des Bauges et à forte identité paysagère : la vallée du Chéran et ses falaises, les premiers massifs des Bauges et leur ligne de crête qui élève l'horizon, mais également de nombreux belvédères sur l'activité agricole de l'Albanais.

-Aujourd'hui ce territoire se définit aussi et surtout par son inscription dans le sillon Alpin (1 700 000 habitants) et dans la ceinture urbaine des "villes-portes", au carrefour des agglomérations d'Annecy, Rumilly et Aix-les-Bains, véritables pôles dynamiques inter-régionaux.

Face à de telles pressions urbaines, à une croissance démographique exponentielle et une mobilité à grande échelle, maîtriser le développement, pour que rien n'altère l'identité agricole et paysagère de ce territoire, pour qu'une cohabitation entre habitants, agriculteurs et espaces naturels soit possible, et que l'ensemble des ressources et biens publics soient préservés; rejoint les grands enjeux déterminants pour l'espace rural aujourd'hui.



HERY / ALBY

816 habitants en 2004

une augmentation de la population de **15 %** de 1999 à 2004

Préconisation du SCoT de l'Albanais limitée à **1,8 % / an**

Compose la Communauté de Commune du Pays d'Alby (9943 hab. en 1999)

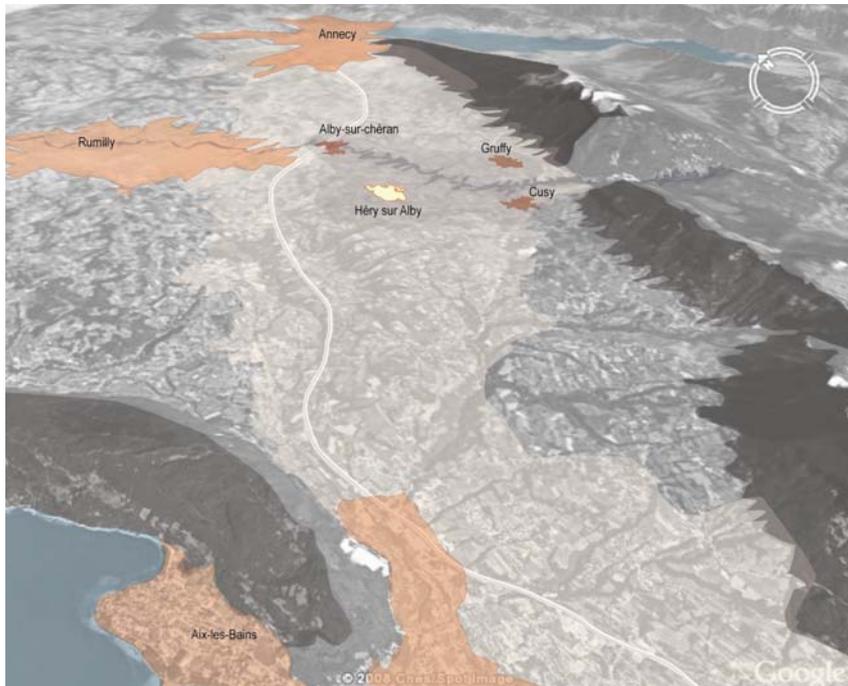
Services et équipements : **Ecole, Bibliothèque, école de musique, garderie, commerce de proximité**

Superficie : **733 hectares**

Zone AU concentrée dans le village : **11 hectares**



Représentation du territoire proche



Situation de la commune d'Héry / Alby dans son contexte géographique et urbain

Source site internet GoogleEarth

"Il faut un paysage qui résiste, dans ces logiques concurrentielles agricole/urbain, garantir les espaces agricoles /à urbaniser, pour favoriser la construction d'une culture partagée et non commune"

S.Paillet, Architecte-Urbaniste du PNRM



Depuis Héry sur Alby, belvédère sur la Vallée du Chéran, un des rares accès au coeur des Bauges.



Depuis le Semnoz, inscription d'un village d'Héry sur Alby dans le paysage Albanais.

SUR LE TERRAIN

L'Equipe du *PNR du Massif des Bauges*,

S.PAILLET, Architecte -
Urbaniste au PNRMB,

JL.DUBOIS, Maire
d'Héry / Alby,

JC.MARTIN, Président
de la Communauté de
Commune du Pays
d'Alby, et de l'EPFL de
Haute Savoie,

A.GENTIL, directrice
du bureau d'études en
urbanisme et développement
durable URBICAND,

G.PACQUETET, Maire
de St Jorioz,

A.CORBOZ, Maire
d'Entrevernes

Rencontrer les acteurs





Rencontre avec un Ingénieur-Agronome

« *Les prairies naturelles riches en espèces : des enjeux agri-écologiques forts des territoires de moyenne montagne* » P. MESTELAN

HABITER LA NATURE : LE SENS DES MOTS ?

Les Bauges sont un massif calcaire de moyenne montagne dominés par les herbages et la forêt. L'agriculture est organisée autour de filières AOC (essentiellement élevage bovin – lait), elle marque fortement les paysages. Les exploitations sont spécialisées sur l'herbe (95% de la SAU) et la plupart des prairies sont permanentes (c'est-à-dire jamais labourées, ni ensemencées). Les surfaces concernées sont pâturées et/ou fauchée.

Un des enjeux fort de maintien de la biodiversité des systèmes herbagers dans ces territoires de Parcs de moyenne montagne relèvent du bon état de conservation des habitats semi naturels : les prairies et pelouses riches en espèces. On les trouve sous différents types : prairies sèches, prairies de fauche de montagne, prairies d'altitude, prairies humides.

Ces surfaces ont une forte valeur patrimoniale. Particulièrement riche en flore (entre 30 et 60 espèces), elles ont des caractéristiques qui témoignent d'un équilibre entre conditions naturelles (sol, humidité, climat) et conditions d'exploitation.

LES PRAIRIES RICHES EN ESPECES : REFLET DU TERROIR DES AOC FROMAGERES

Les prairies naturelles riches en flore sont à la base de la typicité du terroir de production des fromages AOC et sont le témoin du lien au lieu. Elles jouent à ce titre un rôle essentiel dans l'image des produits et l'image sociale des agriculteurs sur le territoire. Cette notion de terroir est liée à la biodiversité, car elle est liée à la qualité des paysages et des fourrages consommés par les troupeaux.

Les agriculteurs cherchent à valoriser les ressources du territoire. Ils cherchent à se faire accepter dans un territoire qui n'est plus tout à fait le leur, avec l'arrivée de nouveau arrivant devenus majoritaires, avides de beaux paysages, mais qui sont prompt à se plaindre du bruit des cloches, des mouches ou de l'odeur des lisiers. La capacité des agriculteurs à expliquer leur métier et à compenser les désagréments occasionnés par leur activité est donc très importante pour leur intégration dans le territoire.

La mesure « prairies fleuries » permet de mesurer la production de biodiversité assurée par les agriculteurs. Elle ouvre la possibilité pour l'agriculteur de mieux s'approprier les enjeux de conservation qui font appels à sa technicité et à sa responsabilité professionnelle. Elle permet de « rendre visible » la qualité des prairies, la valeur écologique du paysage et finalement des modes de production qui permettent d'entretenir la bio-diversité.

Philippe Mestelan, chargé de mission Agri-environnement au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges a participé avec compagnie de Simon Paillet à l'accueil des étudiants dans la Maison du Parc au Châtelard. Son intervention sur l'enjeu d'une activité agricole durable et maîtrisée, dès le premier jour, présenta d'emblée et de manière très concrète le contexte politique, social, économique et environnemental du territoire en question.

Ainsi sensibilisés, c'est d'un regard avisé que les étudiants ont abordé la question d'un urbanisme durable dans ce paysage : évidences d'une grande et belle nature à protéger, de la richesse des espaces agricoles à exploiter, auxquelles s'ajoute aujourd'hui une urgence : pérenniser et préserver toutes ces ressources naturelles ...



PERSPECTIVES ET ENJEUX AGRICOLES ET ENVIRONNEMENTAUX

A une époque où de plus en plus d'éleveur parient sur l'avenir de l'élevage extensif, où le robot de traite et l'alimentation standardisée des ruminants n'est plus la seule alternative au maintien de l'agriculture et où certaines filières agricoles, notamment AOC, reconnaissent l'importance de la biodiversité dans la typicité et la qualité des produits, la mesure « prairies fleuries » a de beaux jours devant elle. Celle ci contribue à définir une nouvelle valeur agri-écologique dans les territoires qui cherchent à rapprocher agriculture, préservation de l'environnement et paysage.

La définition d'indicateurs simples d'observation est la condition préalable au bon déroulement de mesures basées sur des obligations de résultats. Ils semblent permettre une meilleure appropriation des enjeux agri-environnementaux par les différents acteurs : agriculteurs, environnementalistes, élus, administrations... et habitants. La mise en place de la mesure « prairies fleuries » à une échelle territoriale adaptée, pourrait contribuer à une nouvelle politique en faveur de la biodiversité à destination d'un large public. La contribution de l'agriculture à la préservation de la biodiversité serait ainsi mieux visible et quantifiable.

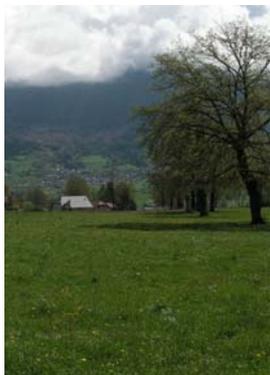
HABITER LA CAMPAGNE : DES LIENS A RECREER ENTRE DEVELOPPEMENT URBAIN ET AGRICULTURE ?

A partir de cette politique portée par le parc des Bauges qui doit participer à rendre visible la contribution des agriculteurs à la gestion de la bio-diversité, et des paysages, au delà de leur rôle premier de production, on doit réinterroger les modes d'habiter dans les villages et bourgs du massif. La notion d'attractivité de la campagne, de cette montagne, est liée en grande partie à sa valeur de nature. La mise en scène des paysages, la valeur des « prairies fleuries » n'est pas et ne peut pas être qu'une notion extérieure aux agglomérations, une sorte de décor un peu lointain, un peu abstrait, constituant un « fond de territoire ». Il apparaît au contraire, que cette politique met en relief l'intérêt qu'il y aurait à créer des liens très puissants entre l'habitat, les logements, les espaces publics, au cœur même des villages, et cette plus-value agricole, écologique et paysagère qui constitue la matière essentielle du massif des Bauges, son identité.

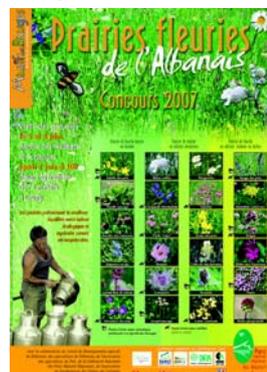
Il y a ici un enjeu nouveau à explorer (à retrouver ?) qui est celui de l'interaction entre les espaces agricoles riches, les prairies fleuries, les prés de pâture... et les formes urbaines nouvelles que l'on organise pour accueillir des nouveaux habitants dans les villages. La notion « d'habiter la campagne » peut prendre ici, quand on cherche à composer les politiques qui sont celles dans lesquelles le Parc innove et expérimente (une agriculture garante de bio-diversité, des produits identifiés sur le territoire, des patrimoines – construits ou naturels – mis en valeur – un urbanisme durable adapté aux paysages du massif...) une dimension tout à fait nouvelle...

Faire éclater la dureté du « trait » (celui du PLU – entre la zone A et la zone AU) qui isole la forme urbaine (l'habitat) du sol agricole peut être une attitude prometteuse pour les projets d'extension urbaine. Il y a ici un enjeu puissant d'invention d'une nouvelle forme de dialogue entre les habitants résidents attirés par la qualité des paysages et la réalité d'un territoire construit et valorisé par des générations d'agriculteurs.

D'après un entretien avec Philippe MESTELAN – Chargé de mission patrimoine naturel au PNR du Massif des Bauges



Un territoire "Co-habité", par les espaces naturels sauvages, transformés, cultivés, construits ; et où la qualité du voisinage participe du développement et de la préservation des ressources (naturelles comme humaines).



Concours des Prairies Fleuries, opération menée par le Parc à l'attention des agriculteurs dont la participation augmente chaque année, basée sur la diffusion d'indices de diversité, pour mieux connaître et comprendre son territoire.



Rencontre avec une Urbaniste

« Se servir des documents de planification pour maîtriser l'urbanisme et encadrer les projets » A. GENTIL

SCOT et PLU sont les deux outils qui nous permettent aujourd'hui d'encadrer fortement, si on le veut, l'urbanisation en France. Il faut jouer de leur complémentarité et de leur emboîtement pour fabriquer le territoire de demain.

Toutefois, les SCOT étant souvent élaborés à une vaste échelle (plus de 50 ou 80 communes), l'échelon intermédiaire des communautés de communes émerge aussi comme espace de réflexion intermédiaire entre les grands principes, parfois trop peu dessinés, du SCOT, et la précision à la parcelle du PLU.

Ainsi, dans le PNR du massif des Bauges, où le souci de la qualité paysagère et urbaine relève de la raison d'être du Parc, l'échelon intercommunal s'est mobilisé pour réfléchir aux paysages voulus dans 10 à 20 ans. Concernés par 4 SCOT sur ses 4 versants différents, et avec un « cœur de Parc » hors SCOT, les cas de figure ont été différents.

Le SADD (Schéma d'Aménagement et Développement Durable) du cœur des Bauges

Le SADD de la communauté de communes Cœur des Bauges est intégré à la charte du PNR, comme loupe sur ce territoire, ce qui lui donne une force juridique particulière (opposable aux PLU) comme un document d'urbanisme intercommunal. Sur la base d'une analyse paysagère simple, des connaissances et approches agricoles, sylvicoles et environnementales du Parc, il a permis aux 14 communes membres de discuter précisément des orientations spatiales sur ce vaste et remarquable paysage. Il fixe : les trames paysagères, agricoles, forestières, naturelles à protéger, ainsi que les objectifs de croissance démographiques, résidentielles, économiques, touristiques.

Anne Gentil, Urbaniste et Directrice d'un bureau d'étude en urbanisme et développement durable -URBICAND- a notamment participé à l'évaluation de la politique Rhône Alpine des Parcs Naturels Régionaux, une démarche qu'elle est venue présenter aux étudiants dans le cadre de la visite d'Héry / Alby.

L'occasion lors de cette rencontre d'aborder la question des outils d'aménagement et de planification, de comprendre comment les SCoT, PADD et PLU peuvent et doivent interagir les uns avec les autres, afin d'enrichir la démarche de projet, de la concertation à la révision de plan.

Ci-contre, présentation dans la salle polyvalente à Héry/Alby de l'Etablissement Public Foncier Local de Haute Savoie, véritable "structure-outil" pour les collectivités à faibles revenus, et désireuse d'une plus grande maîtrise foncière.



Il comprend un texte, des schémas, des objectifs quantifiés (population, ménages, besoins en logement, besoins en fonciers), un plan sur un fond au 25 000 avec les enveloppes urbaines maximum, les fins d'urbanisation précisément sur certains axes, les coupures vertes entre les villages, les vues -réciproques le plus souvent- à préserver, les silhouettes de villages à protéger (ou recréer attentivement).

La loupe du SCOT de l'Albanais sur les 6 communes du PNR massif des Bauges

Le SCOT de l'Albanais étant très précis quantitativement mais peu cartographié, ces 6 communes ont souhaité disposer d'une loupe spatialisée pour préciser leurs orientations d'aménagement de l'espace et la préservation des paysages, dans un contexte de très forte pression (les prix du foncier sont parmi les plus chers de France).

Le groupe a travaillé très simplement, essentiellement autour de la carte au 25 000 du territoire pour analyser l'existant, s'informer des projets et intentions (y compris de ce qui était inscrit dans leur document d'urbanisme). Puis il s'est interrogé sur les grands espaces agricoles, naturels, touristiques et montagnard à protéger, les éléments forts du paysage commun (vues réciproques, halos de vergers autour des villages, compacité des villages, routes en balcon...) et a commencé à dessiner sur la carte, munis de simples crayons de couleur, ce qu'il voulait voir préserver, évoluer, réhabiliter... les plus motivés entraînant les plus réservés. Trois réunions ont suffi. Le résultat a été intégré au SCOT et a donc une force juridique.

La dynamique conviviale de la démarche, l'effet d'entraînement créé entre les élus, le résultat intéressant produit (les contenus sont les mêmes que pour la carte du SADD Cœur des Bauges), démontrent que l'on peut faire de l'urbanisme sans lourdeur technocratique ni prise de tête : avec du bon sens, un coup d'œil exercé –pour lequel on peut se faire un peu aider, mais sans excès-, et de l'entraîn !

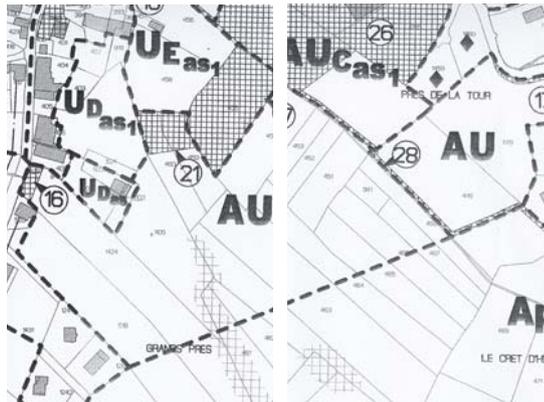
L'intérêt de l'échelon des communautés de communes est sans doute là.

Anne Gentil – URBICAND



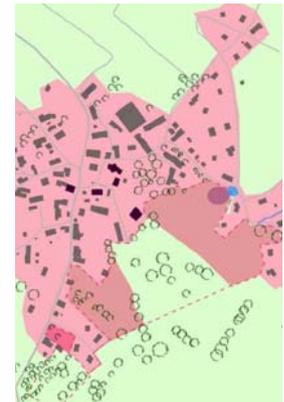
Vue aérienne superposée au plan cadastral d'Héry / Alby, un fond de plan pour les premiers schémas d'orientations.

Ci Contre deux extraits du PLU d'Héry / Alby, un outil de planification évolutif



Anne Gentil présentant le Plan du Parc des Bauges

Ci-contre extrait d'une proposition d'étudiant à Héry / Alby remettant en question une partie de la zone AU



La plus-value paysagère

Fragilités d'un paysage attractif :

étendues spatiales hors d'échelle, nature à l'état brut, puissance paysagère remarquable, quelle place pour la croissance urbaine exceptionnelle que génère une telle attractivité ?



Le lac d'Annecy, dans son grand paysage.

*Prédominance du paysage ou recherche d'un équilibre raisonné ?
Quelle modernité permise ? les limites acceptables de telles transformations ?
Comment renouveler, réhabiliter ce patrimoine singulier ?
Comment être à la hauteur des ces lieux habités, vivants, sensiblement humanisés ?
Quelle limite à ce développement ? Comment mesurer l'impact sur l'équilibre environnemental ?*

S'interroger sur l'empreinte écologique d'une telle urbanisation, aussi soutenue et durable soit-elle, pose la question fondamentale du rapport entre l'homme et son territoire et de leurs apports réciproques, pour un idéal de société équitable et soutenable.



Un patrimoine architectural inscrit dans l'histoire et la géographie.

SUR LE TERRAIN

Apprendre à Lire un paysage





L'accueil de nouveaux habitants

Enjeu fondamental pour les 20 ans à venir

“Avec une progression de la population de 2% par an, c'est le grignotage direct du foncier agricole.

D'où l'importance de concevoir l'urbanisation autrement, en faisant passer les intérêts généraux avant les particuliers et ne pas étouffer notre agriculture[...].

Pourquoi la densification : pour arrêter le mitage, économiser les ressources, les énergies et le foncier agricole. “

JL Dubois, Maire d'Héry/Alby



Depuis le SEMINOZ, vue sur le village d'Héry/Alby inscrit dans l'Albanais



Depuis les hauteurs de l'Albanais : Héry/Alby, en second plan la vallée du Chéran et le SEMINOZ.

Campagne Agricole et Campagne Habitée

- **Concilier activité agricole et développement résidentiel,**
pour une cohabitation du territoire, et une culture partagée du paysage.

- **Responsabilité et conscience globale :**

L'investissement local vers un urbanisme frugal (construire et habiter autrement, repenser la mobilité et l'accessibilité, économiser les ressources que sont l'énergie, l'eau, l'espace construit et naturel...)

- **Le patrimoine comme outil de modernité:**

Retrouver les valeurs géographiques et paysagères du territoire,

Parcourir la vie en communauté : du cheminement piéton à l'espace public, pour redécouvrir son territoire,

Réinterpréter le bâti, pour renouveler la culture du lieu.



La zone AU d'héry / Alby, son rapport au village et au paysage présenté par le Maire



Paysage intérieur du village teinté d'un fort patrimoine agricole



Chaleureux instants partagés sur la place du village avec l'équipe municipale.



Omniprésence de l'agriculture dans la composition du village



Travail au gîte, élaboration d'un premier diagnostic...

Vers une attitude de projet

Du proche au lointain : le dialogue PAYSAGE-CAMPAGNE-HABITAT

Quelle lecture du territoire ?

Une situation de balcon, un dialogue permanent entre paysages habités, intimité et grand paysage...

Le rôle des espaces publics, où s'articulent les espaces, où se rencontrent les habitants, où se projettent et s'évadent les regards,

Une progression vers le lointain...



Schéma des relations visuelles



Héry / Alby depuis les hauteurs de l'Albanais, en fond le SEMNOZ.



Du paysage intérieur au lointain, la place publique comme lieu d'articulation

L'accroche à un SOCLE

Quelle accroche au territoire ?

Du chemin à la rue, la construction d'un front bâti, un alignement qui oriente, rythme et ouvre la vue...

La hiérarchisation de la trame: *route, allée, chemin*, compose le territoire et redessine la topographie.

Le bâti orienté se décale, s'aligne, s'ouvre et se ferme selon les vues, la rue, le terrain ;

à l'inverse d'un pavillon qui se répète et s'isole jusqu'à se perdre, sans accroche, sans socle, sans rue, sans vues...



Schéma symbolisant les orientations de faîtage et l'accroche à la rue



Hiérarchisation des voies : routes, chemins, allées...



Silhouette de bâti à Héry / Alby qui construit la rue.

Pour une esthétique CONTEMPORAINE et DURABLE

Comment habiter le territoire ?

Une composition aérée, de cours et de jardins, de pleins et de vides qui rappellent la proximité du lointain, l'appartenance à ce grand paysage, mais qui préservent également une grande intimité, un paysage intérieur sensible et protégé...

Comment pérenniser ces modes d'habiter, renouveler cet équilibre architecture-paysage-environnement ?



Le patrimoine architectural : préservé, renouvelé, réinterprété... L'esthétique contemporaine du public au privé. Ci-dessus la Salle polyvalente communale d'Héry / Alby , à droite une ancienne ferme réhabilitée en habitation privée



Leçons d'Architecture Durable

Des visites exemplaires

Parce qu'il n'existe pas de meilleur enseignement de l'Architecture Durable que de la voir à l'oeuvre et la lire pour comprendre comment elle a accompagné le temps ; La meilleure façon d'approcher au plus près la vérité d'un territoire habité est de le vivre, un instant, et le laisser révéler son histoire humaine...

Regards sensibles, parcours physiques, plus qu'une promenade des sens et du corps il s'agit d'un apprentissage, redécouvrir ce patrimoine où cohabitent grande nature et sociétés, tenter de retrouver la vérité de cet équilibre :

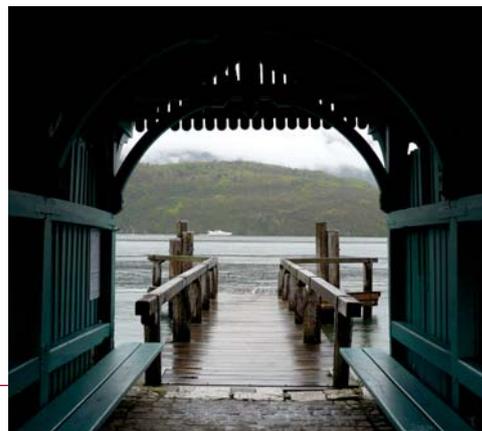
Jouer avec les volumes pleins / vides qui rythment et orientent ; *ENTREVERNES, HERY /ALBY, JARSY..*

construire la rue par le dialogue entre architecture et topographie ; *ENTREVERNES, LA COMPOTE, TALLOIRES, SAINT JORIOZ, HERY / ALBY, AILLON...*

s'accrocher au socle et à l'espace public, du proche au lointain, comment la prise de distance par des jeux de hauteurs qualifie l'espace dans toute ses dimensions... *ENTREVERNES, LA COMPOTE, HERY /ALBY, ALBY / CHERAN...*



ENTREVERNES



SAINT JORIOZ



ENTREVERNES





JARSY



LA COMPOTE



AILLON



TALLOIRES

LES PROJETS SUR HERY/ALBY

HERY / ALBY Programme

Répondre à l'objectif du SCoT : accueillir 1000 habitants dans les 10 ans à venir

Construire un véritable projet de village rural durable:

de l'Habitat à "l'Habité"

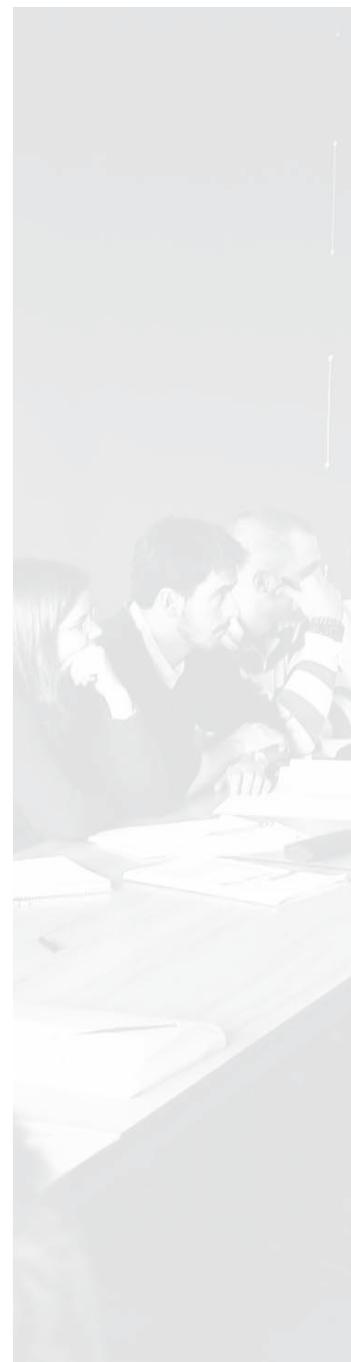
- 11 hectares à proximité du coeur de village en ZONE AU

- 124 nouveaux logements dont 13 % de logements aidés

- Intégrer un Centre de Vie pour personnes handicapées à la société villageoise.

- Redynamiser le coeur du village.

- Promouvoir une architecture contemporaine pérenne, à très haute qualité environnementale, valorisant des systèmes constructifs innovants et performants.





Projets : HERY/ALBY



Plan Cadastral d'Héry / Alby
Source : PNRMB

Le contexte territorial extrêmement contraignant dans lequel évolue la commune d'Héry/Alby, où s'affrontent étalement urbain et force du relief, témoigne du véritable enjeu que représente la maîtrise du développement de ces territoires ruraux / urbains.

Située au carrefour des aires urbaines des agglomérations d'Annecy, Aix les Bains et Rumilly, la commune d'Héry / Alby doit faire face aujourd'hui à une très forte pression urbaine, et ce malgré son évidente appartenance au paysage rural agricole.

Face au dynamisme que ce contexte socio-économique génère à l'échelle intercommunale, par la mise en réseau d'équipements et services de proximité, la commune d'Héry/Alby tend à faire de ces nouveaux habitants une véritable dynamique communale.

Comment répondre alors à la forte demande sans bouleverser son identité villageoise et paysagère ?
Comment favoriser l'installation de familles sans altérer la « Culture agricole » ?

Comment ne pas devenir une « commune dortoir » ?

Le programme proposé -124 nouveaux logements dont 13% en logements aidés + un Centre de vie pour personnes handicapées- pose également la question du statut du centre bourg :

-un lieu central de vie à intensifier, un espace d'articulation à partager ou bien un lieu symbolique à valoriser ?

Les présents projets sont autant de réponses possibles à ces problématiques. La solution idéale n'existant pas, c'est le choix de la diversité qui a été fait, chaque projet proposant une situation différente pour l'implantation du Centre de Vie, élément fort du programme.

Route départementale D3

Exploitation Agricole

Coeur du village (commerces & services)

Zone AU 1

Vallons alimentant le Chéran

Exploitation agricole

Zone AU 2



Vue aérienne de la commune avec les sites de projets



Plan de composition générale

Le projet est formé par quatre parties, complémentaires, mais en même temps indépendantes, dans le temps, pour leur construction.

Un village au milieu d'un grand paysage, et dans une pente qui nous permet de regarder tout, comme depuis un balcon, une situation paysagère privilégiée à prendre en compte. A partir de ces caractéristiques, bases pour mon projet, j'ai essayé de :

... améliorer le tissu urbain et créer de nouveaux logements contemporains et durables qui respectent la tradition et l'histoire du village et son paysage, avec différents types de logements pour pourvoir aux besoins de tout le monde.

... Modifier le moins possible le paysage.

... faire plus de chemins piétons, pour améliorer les communications et diminuer l'utilisation de la voiture.

... augmenter la densité dans les nouveaux quartiers pour retrouver la traditionnelle façon d'habiter le village. Des quartier avec des jardins collectifs qui favorisent le voisinage et permettent aussi avoir de grandes vues paysagères.



Schéma de principe



Propositions pour le réaménagement de la grande place publique

Et la situation du centre de vie, à proximité du centre-ville, favorise ainsi une bonne communication puisqu'il est directement lié à la route départementale, une situation privilégiée pour les vues du paysage, des prairies et la tranquillité du village.

Ce projet se base sur la valeur des éléments vides qui constituent le plan de la commune, à savoir les cours et les jardins.

La compréhension, la répartition et l'interprétation contemporaine de ces éléments permet d'établir un plan d'aménagement en continuité avec le plan du village ancien.

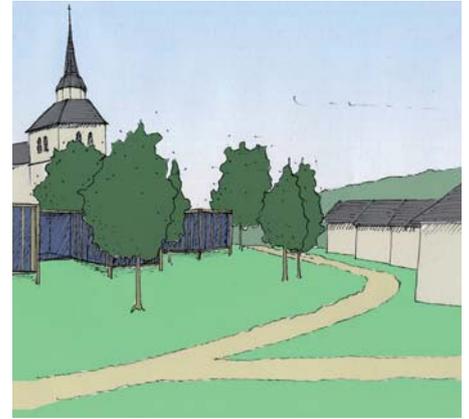
La réinterprétation du tissu viaire permet de placer au mieux ces différents éléments.

Le bâti vient ensuite encadrer ces espaces et leur donner l'importance que l'on retrouve dans le tissu ancien, tout en permettant une mixité sociale et des rapports avec l'ensemble du quartier (bâti ouvert sur cour et jardin, d'où un rapport entre différents groupe de bâti).

La forme des constructions reprend en volume l'idée de la maison des Bauges, tout en étant pensée de manière contemporaine (maisons individuelles groupées avec toiture à deux pans, logements collectifs avec toitures terrasses ...)



Plan de composition générale



Vues du nouveau Centre de vie intégré à la zone naturelle



Plan des COURS



Plan des JARDINS

Vivre en collectivité, *conserver l'esprit communautaire (au sens positif) du milieu rural.*

Un projet territorial

Il est important de considérer l'ensemble de la commune : l'emprise bâtie du village est dérisoire par rapport à l'étendue des limites de la commune, parsemée de hameaux.

Au niveau géographique, le territoire se décompose en 3 parties :

- Un versant opposé (autre logique territoriale)
- Le versant principal divisé par la D3: en haut le Paysage du Ciel (dégagé) ; en contrebas le Paysage de l'Eau (vallons).

On constate aussi deux façons différentes de s'accrocher à la D3: le village, point central de convergence de routes, ou le hameau, installé à l'écart.

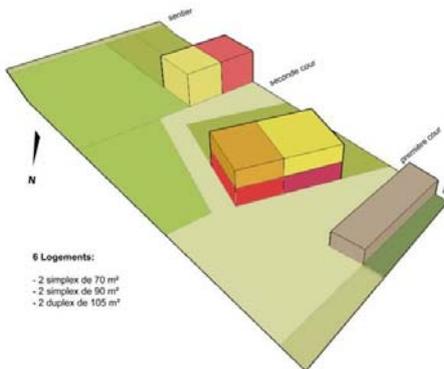
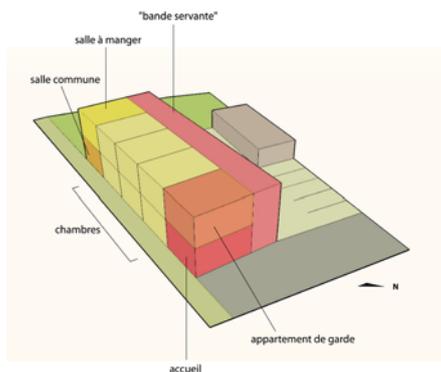
Un projet commun signifie renforcer le sentiment collectif et notamment à travers la commande du Centre de vie. Le projet se décompose ainsi :

- Sentiers dans le paysage
- Un ensemble d'espaces publics « au Cœur du village », et de nouveaux « au Cœur du paysage », mis en continuité le long de la pente
- Le Centre de vie : un programme à cheval entre public et privé par son ampleur et le bouleversement qu'il va provoquer dans la vie du village
- Un habitat exclusivement groupé
- Une ré-interprétation : cours, jardins privés et vergers

Un projet différent

La proximité du village et la présence d'un groupe de maisons individuelles et isolées qu'il est possible de densifier, de relier ont déterminés le choix du hameau.

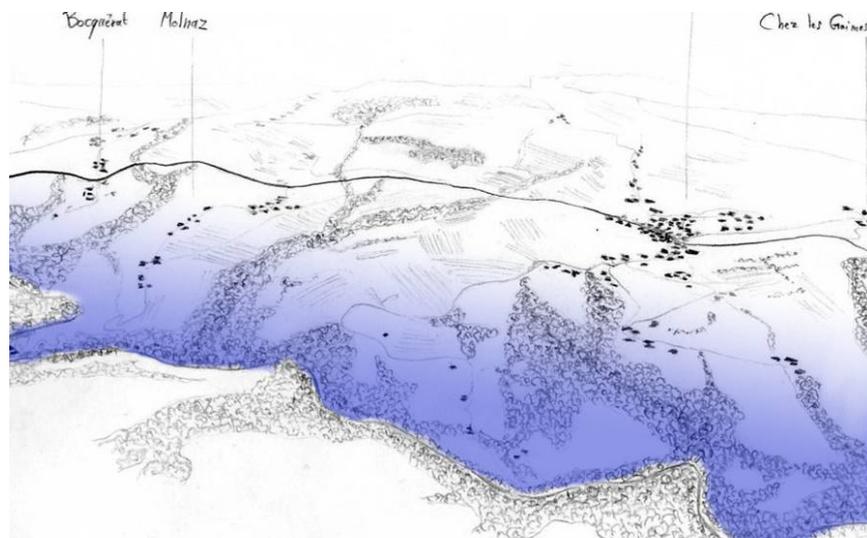




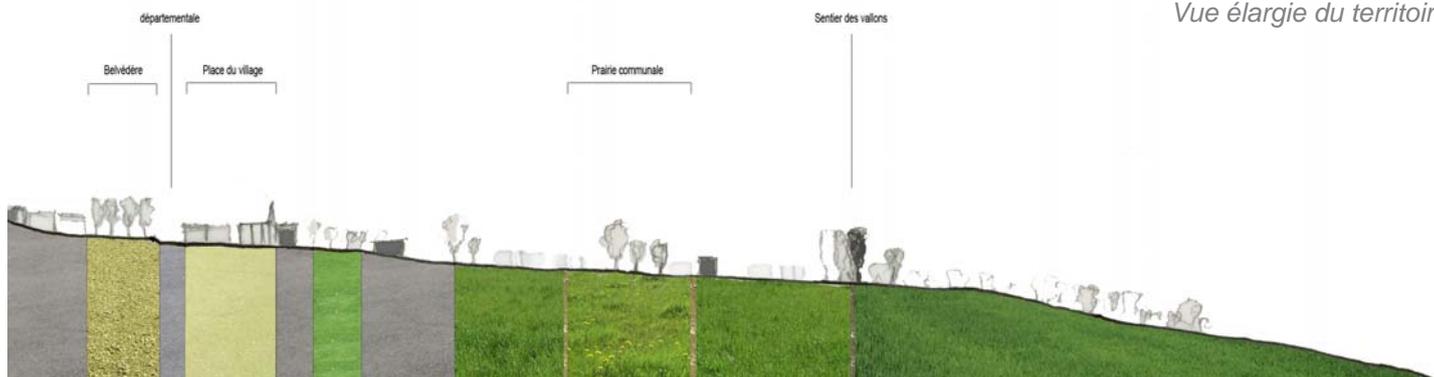
Vues des logements collectifs

Une réflexion à étendre...

Il s'agit également de se poser la question en terme d'architecture et pas uniquement d'urbanisme et réfléchir ainsi à une nouvelle esthétique architecturale rurale, concernant aussi les bâtiments agricoles (activité principale), et pourquoi pas inventer une « agritecture » qui soit, au même titre que les produits alimentaires sont la vitrine du terroir (AOC Tome des Bauges, ...), l'expression d'une identité du territoire, du terroir.



Vue élargie du territoire



Coupe schématique du territoire

Au regard du territoire habité par la commune d'Héry sur Alby, une typologie ancienne d'habitats groupés en hameaux tend à s'effacer aujourd'hui, peu à peu recouverte par une large nappe d'habitations isolées sur l'ensemble de la commune

La centaine de nouveaux logements et le Centre de Vie sont autant de possibilités de recomposer le paysage habité d'Héry/Alby.

Quatre grands axes de réflexions déterminent ce projet :

-Restructurer le cœur de village autour d'une place publique, point d'accroche au territoire grande échelle; et point de départ de la trame piétonne qui lie le paysage intérieur du village au grand paysage dans une progression d'espaces publics, du plus construit au plus épuré.

-Recomposer l'espace habité par la logique de hameaux. L'intégration de nouveaux logements et du Centre de Vie à l'habitat isolé composent de nouvelles entités structurantes et délimitent le centre du village.

-Habiter un hameau : Partager son espace privé, s'approprier l'espace public. Organiser l'habitat autour d'une grande diversité d'espaces publics (places belvédères, cheminements piétons, stationnement commun, placettes, espaces couverts partagés entre 2 logements...)

-Valoriser le voisinage Habitat / Grand Paysage : par des prairies publiques (zones naturelles, vergers communaux), l'accroche aux vallons (bassins d'orages) et par l'infiltration du grand paysage agricole dans le village.

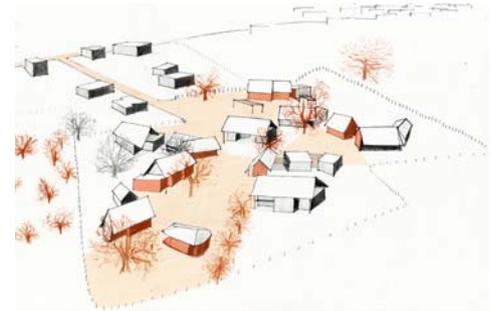
En proposant 100 logements, commerces, ateliers d'artisans et un centre de vie sur 4 hectares au lieu des 11 hectares prédisposés, il s'agit par ce projet de passer d'une logique de zone à urbaniser à une logique de territoire, de valeurs paysagères, culturelles et patrimoniales à habiter et à préserver.



Plan de composition générale



Schéma de principe



Vues d'un hameau en plan et perspective

Avant de commencer à réfléchir d'une manière ou d'une autre à organiser le développement du village, il nous a semblé important de réfléchir avec le site, avec l'histoire, le paysage, ainsi qu'avec le mode de vie des habitants de Héry.

Nous avons réduit notre zone constructible de 7,5 ha à 4,5 ha pour retrouver une économie de moyens et d'espace, nous comptons réaliser au minimum 124 logements, ce qui nous donne une densité de 30 log/ ha.

Ce projet d'extension prévoit de ne pas construire dans la zone AU qui se situe à l'entrée du village, pour ne pas modifier l'entrée de village, qui caractérise l'identité du village, Héry un village agricole.

Il nous semble important de maintenir la silhouette du village avec cette clairière qui s'avance jusqu'au cœur du village. Le but est véritablement de concilier le monde rural actif avec son économie agricole avec une campagne idéalisée.

Le projet peut se décliner en trois grandes thématiques : L'espace public, le bâti, la végétation.

Nous avons choisi de construire notre projet depuis l'espace public, en le prolongeant de la place centrale jusqu'à l'autre extrémité de la zone AU, ponctuée de placettes, qui offrent de véritables lieux de rassemblement pour tous les habitants.

Une limite épaisse s'accroche à la nouvelle place. Elle comprend une voie carrossable, mais mixte ; à partager avec les piétons et les cyclistes, bordée d'un sentier agricole et ponctuellement de placettes ou d'une noue paysagère.



Schéma de principe



Plan de composition générale

S'orienter pour habiter

Le bâti vient s'insérer dans le paysage de manière assez fluide dans des poches constructibles. Tout en s'imprégnant de la culture du lieu, du savoir des anciens pour le développement de la commune; anciens bâtiments sont principalement orientés Nord-Sud. De plus, ils s'accrochent à la route et ne flottent pas au milieu de leur parcelle, comme le bâti des lotissements plus récents.

Nous tenons à une variation de taille des logements pour une offre optimisée qui réponde aux besoins des habitants. De ce fait, nous privilégions des logements intermédiaires et collectifs, et les logements individuels seront regroupés par 3 à 5.



Emprise du projet



vue d'un habitat groupé



vue de la place publique requalifiée

UNE RECHERCHE DE DIVERSITÉ

L'implantation du centre de vie au cœur du village, l'insertion d'une salle commune ouverte à tous les habitants et la création d'une ou deux cellules d'exploitation commerciale ou artisanale sur la place centrale du village offre de nombreuses possibilités d'activités aux habitants.



Organisation du bâti, du stationnement et de l'irrigation depuis la rue

Le village d'Héry possède des richesses, des biens publics qui vont devenir le support de notre projet d'aménagement de la commune.

Tout d'abord, l'espace public de Héry est à requalifier par sa position intéressante le long de l'axe traversant.

On remarque aussi une infiltration du végétal dans le bâti, ce qui met en valeur la silhouette du village, un aspect important par sa position de « balcon » face au Chéran. Aussi, l'agriculture étant l'activité majeure, on note l'importance de prairies et de fermes.

Les valeurs du village deviennent donc le point de départ du projet : infiltration du paysage, zones vertes au contact du bâti, espaces ouverts sur le paysage tout en conservant la silhouette du village.

De plus, l'analyse du bâti existant va nous permettre de réinterpréter l'ancien. Les habitations de Héry présentent une simplicité dans leur volume mais une complexité intérieure.

Plusieurs secteurs nous ont semblé évidents à aménager comme d'autres à sauvegarder :

- L'entrée du village, à marquer par des habitations avec pignons sur rue, afin de poursuivre le rythme existant.

- Les zones où il y a de l'habitat dispersé à densifier, comme le secteur en contre bas de l'école.

L'extension de Héry devient un patchwork tissé entre bâti et paysage.

Cet aménagement est valorisé par des espaces riches, tels que : verger collectif, bassin de rétention, prairie fleurie, ..., des lieux proche de la nature et de convivialité.



Plan de composition générale

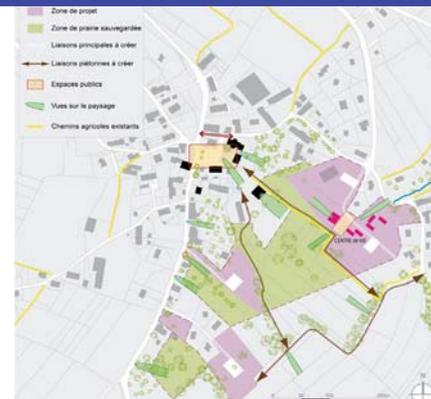
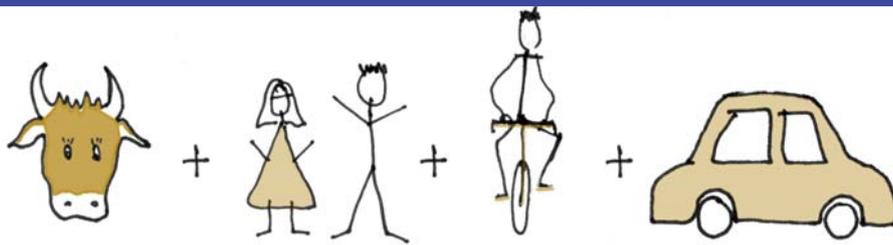


Schéma de principe



Vues d'habitations groupés autour d'une cour partagée



LE RETOUR SUR EXPERIENCE



Cours en extérieur : pour apprendre à lire le paysage...

VERS UN URBANISME RURAL MODERNE ?

Éléments de cadrage pour une position engagée sur la nécessité d'inventer un urbanisme rural moderne adapté aux enjeux environnementaux et sociaux du XXI^e siècle.

Les ateliers que nous organisons depuis maintenant plus de 3 ans avec le parc Naturel Régional du Massif des Bauges, avec le CAUE de l'Ain cette année, sont clairement orientés sur cette problématique spécifique de l'urbanisme « rural ». Cette notion est évidemment très discutable. La notion de ruralité est elle-même en évolution forte, les territoires sur lesquels nous travaillons depuis 3 ans, sont des territoires à très forte plus value paysagère et environnementale, mais fonctionnent finalement à partir de cultures urbaines.

Nous inscrivons ces ateliers (au delà de la valeur pédagogique première de formation de nos étudiants architectes) dans une dynamique de débat, de recherche, de réflexion conjointe avec les territoires, sur ce que peut être un urbanisme moderne dans ces territoires spécifiques, urbanisme attentif aux valeurs de paysage, d'environnement, d'identité... que portent ces sites (les Bauges, le Revermont).

Nous sommes absolument persuadés qu'on ne pourra inventer un urbanisme adapté au monde rural qu'en admettant que les 40 dernières années sont une sorte de parenthèse malheureuse dans l'histoire de ces espaces, moment (un peu long quand même !) où l'on a oublié les liens forts qui unissaient l'espace naturel, de production, et l'espace de vie... deux types d'espaces qui étaient en interaction permanente, où chaque modification, chaque évolution, se faisait dans un souci permanent de préserver les ressources, d'impliquer le moins de changement dans les équilibres subtils qui permettaient à la fois de résister aux aléas du climat, des transformations économiques, techniques... mais également aux équilibres de vie, des familles, des malheurs des uns ou des autres, des départs ou des arrivées d'habitants... Nos étudiants se saisissent de ces valeurs pour travailler sur leurs projets.

On a un peu l'impression, par ces temps de mutation inévitable (l'énergie chère et rare, la fragmentation sociale, le renfermement sur soi, les pertes de pouvoirs d'achat...) que l'on cherche à engager les transformations du monde rural sans vraiment remettre en cause les vieilles recettes, et sans non plus sortir de la vision nostalgique (le monde rural sur fond sépia...) et donc à partir d'une attitude un peu protectrice, en contraignant simplement un peu plus les développements, les lotissements, les zones économiques... On passe d'un PLU qui propose 20 ou 30 ha de zones AU à un PLU qui en propose 10 de moins... et c'est toujours ça, bien sûr... Mais est-ce là la solution ? Cela renvoie d'ailleurs une image du développement durable plutôt fondée sur la contrainte, la perte, la diète...

Il nous conviendrait assez bien de parler d'un urbanisme frugal, notion que nous avons déjà évoquée dans la publication de l'atelier n°2. La frugalité (et le monde rural est très certainement riche de leçons dans le domaine) n'est pas pour nous synonyme de pauvreté ou de perte de valeurs, elle porte en elle, l'attention aux ressources, la nécessité de faire bien (mieux que bien) avec peu. Elle est garante d'une solidarité territoriale qui dépasse nos petits territoires privilégiés, elle tente de considérer les espaces de la planète où l'on n'a de toute façon pas le choix...

Penser aujourd'hui l'enjeu du développement des communes rurales, c'est inévitablement penser local (durable pour le territoire, pour les espaces de production agricole ou forestière, prometteur en matière de richesse sociale, garant d'une dépense familiale ou collective réduite et supportable pour tous) et bien entendu global (minimiser les rejets de CO2, préserver coûte que coûte la capacité de produire de l'alimentation, réduire l'impact de l'homme sur les ressources fondamentales – la terre, l'eau..., etc...). Il nous semble que l'investissement dans cette « invention » d'un nouvel urbanisme rural est une nécessité.

Les Parcs Naturels Régionaux ou les CAUE sont des vecteurs d'expérimentation. Ils réfléchissent à ces questions (chartes en révision, publications, expériences avec des universités...), mais doivent nécessairement passer la vitesse supérieure.

L'université (l'école d'architecture en l'occurrence ici, mais d'autres expériences se mènent ailleurs) a un rôle à jouer auprès des collectivités et de ces organismes. Ces ateliers, modestement, doivent être considérés comme des éléments d'une dynamique de recherche, d'ouverture. Les écoles d'architecture expérimentent à partir du projet. Et ces projets créent souvent (on l'a vérifié ici) les conditions du débat, du croisement des points de vue.

Nous faisons partie par ailleurs d'un groupe de travail rassemblé par « Mairie Conseil » (outil de la Caisse des Dépôts et des Consignations, au service des collectivités) sur le thème « paysage rural : vers un urbanisme durable ». Les expériences menées dans le cadre de ces ateliers de terrain par l'école sont des pièces essentielles de l'expérimentation et contribuent à l'émergence de nouveaux savoir-faire.

A partir de ces travaux, des thèmes semblent devoir être plus fortement abordés dans ces territoires :

-Repenser l'organisation territoriale et les possibilités de développement à partir d'une pensée de la mobilité et de l'accessibilité durable (de véritables PDT et PDV... plans de déplacement territoriaux et plans de Déplacement de Village)



Rencontre entre étudiants et équipe municipale de Ceyzériat.

-Remettre en question l'égalité du développement républicain... chacun son « droit » au lotissement ou aux habitants supplémentaires semble être une attitude hors sujet, même si on ne peut pas enlever aux communes le droit à vouloir bénéficier d'une dynamique . La solidarité territoriale, la notion de « bien collectif » (cf ci-après...) sont à revisiter.

-Nécessité absolue de « décarbonisation » de l'atmosphère. Chaque projet, chaque acte doit être confronté à cet enjeu. L'urbanisation doit être pensée à partir de cet enjeu mondial – donc local également (accessibilité durable pour tous, habitat passif à terme, intervention sur l'existant...)

-Proposer des territoires favorables à une « co-habitation » positive et capable de produire de la richesse humaine et sociale, de la tolérance, capable d'anticiper sur le vieillissement des populations... la forme territoriale et urbaine, les liens... sont déterminants.

-Considérer le CAPITAL de production du sol comme élément fondamental (irréversibilité des espaces construits – et souvent gaspillés au travers d'un étalement pénalisant) ; et ainsi repenser les notions de densité et de limite (le « trait » du document d'urbanisme entre la zone AU et la zone N ou A, en cherchant plutôt l'interaction, le lien...)

-Redéfinir les notions « d'habiter la campagne » et d'espace public dans le monde rural – le « bien collectif » est sans doute une notion à décliner.... L'espace public traditionnel rural (la place plantée de tilleuls) est alors une composante de cette nouvelle donnée complexe qui imbrique et rend compte des échelles de vie réelle des habitants

-Repenser la forme urbaine des villages modernes, des développements en cours :

- o abandonner le « lotissement » banal d'un autre siècle qui se fabrique encore largement partout en France par dépit, par manque d'alternative, par manque d'information...

- o repenser dans la forme urbaine elle-même ce lien à la nature (une demande des habitants), en mettant en lien les actions sur la bio-diversité, sur les prairies fleuries (politique du PNR des Bauges), en mettant en scène les plus values environnementales, en donnant à chacun moins d'espace personnel, mais beaucoup plus de paysage.... bref, en donnant un sens à la notion d'« habiter la campagne ».

- o réparer la production des 30 ou 40 dernières années. Poser la question du renouvellement des lotissements, de leur mutation, de leur intégration dans la trame villageoise, de la densification... il y a là un des plus grands gisements d'inventivité et de transformation.

La liste n'est pas close. Il s'agit de premières pistes de travail, de réflexion, de débat que nos étudiants ont tenté de s'approprier dans leurs approches, que nous avons débattues en séances de travail que nos interlocuteurs locaux nous ont permis de développer et de tester.

Au delà du projet (indispensable) qui initie des formes urbaines plus intégrées aux enjeux de nature et de paysage, les documents d'urbanisme, en s'appuyant sur la connaissance forte du territoire que les Parc ou les CAUE détiennent peuvent être un des bras armés de l'engagement dans cette modernité. Ils peuvent être parmi ces outils mis à disposition d'une ambition forte que l'on peut décider sur un territoire d'expérimentation, pour mettre en œuvre cet urbanisme nouveau, seul capable de préparer le territoire aux conditions non pas de demain, mais déjà en œuvre.

Préparer un territoire durable à partir de l'enjeu urbain est une nécessité, pour ne pas avoir à se mobiliser trop tard, donc de façon encore beaucoup plus complexe, avec encore plus de contraintes et évidemment avec des coûts encore plus importants pour tous.

Est-ce dû à notre petit nombre, à la diversité de nos personnalités, à la qualité des accueils, à toutes ces rencontres plus enrichissantes les unes que les autres, tous ces débats et discussions privilégiées que chacun a pris le temps d'avoir avec nous ?

Est-ce parce que nous nous étions détachés de l'école et d'un système trop scolarisé ?

Parce qu'étudier hors les murs redonne la soif de connaissance et ranime mille et une question dans nos esprits, parce qu'une impression de vivre une expérience forte et unique dans le cadre de nos études se faisait sentir, parce qu'étaient mêlés stress et détente, entre attente de résultat et expérimentation, parce qu'on a joué avec le temps, entre les restitutions de fin de semaine et les jurys de fin de projet ?

Ou bien était-ce tout simplement ce paysage majestueux, cette puissance qui s'offrait à nous, ce voyage hors d'échelle où nous avons découvert un monde que nous côtoierons bientôt ?...

Beaucoup de souvenirs... et une certitude : ces quatre mois resteront pour nous tous une très belle expérience humaine.

Les étudiants



Pour une approche douce et sensible du territoire, s'évader quelques instants...



La Bresse au service des Bauges,

“Un groupe plus restreint et de nouveaux interlocuteurs : cette troisième édition de l’atelier pouvait laisser place à quelques craintes... d’un manque de dynamique par exemple, et par la même, la crainte suprême, celle de ne pas être à la hauteur des attentes de nos nouveaux hôtes. Or, il n’y en a rien été, ce qui tendrait à mettre en évidence, si besoin était, tous les mérites de ces immersions dans un monde rural qui s’interroge sur son devenir.

Dès la première réunion à Ceyzériat, tous les acteurs ont joué le jeu, cartes sur table, les professionnels présentant leurs outils et leurs stratégies, les élus et les associations dévoilant leurs visions d’un territoire familier et de ses principales difficultés, et les étudiants amenant leur point de vue scrutateur décalé dans le temps et dans l’espace. Est-ce, comme à l’accoutumée, l’absence d’enjeu immédiat chiffré, ou politique ? L’échange s’est instauré d’emblée, emmenant les uns et les autres au-delà de leurs positions de départ, dans une posture de réflexion et de recherche.

À l’autre bout de la chaîne, quelques mois plus tard, la restitution du projet sur Héry a révélé une diversité de points de vue et de propositions étonnante, non pas tant parce que le groupe lui-même était exceptionnel – qu’ils me pardonnent -, mais plus simplement parce que la dynamique des échanges sur le terrain, inaugurée à Ceyzériat, avait stimulé des esprits qui, au passage, avaient pris un peu d’altitude... et de bouteille.

Mieux encore, le maire d’Héry, qui n’en attendait pas tant, a su trouver lors du jury les mots pour encourager les uns et les autres à persévérer dans cette ouverture qui lui était proposée. Des propos qui nous ont confirmé le rôle essentiel que jouent les élus dans ces immersions dans le monde rural, aux côtés des indispensables relais institutionnels qu’ont été le CAUE de l’Ain et le Parc Naturel des Bauges. En première ligne sur tous les fronts, de l’aménagement du territoire au conflit de voisinage en passant par l’incontournable étalement urbain, ces élus deviennent ici des passeurs en amenant aux étudiants une connaissance du terrain et la mise en perspective de leurs travaux.”

Vincent BRADEL,
Architecte, Enseignant-chercheur

Laboratoire d’Histoire de l’Architecture Contemporaine - ENSA Nancy

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux – Urbanisme - Monde rural – Patrimoine - Paysage

- Les nouveaux principes de l'urbanisme – la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour – François ASCHER – Ed. de l'Aube – 2001
- Libéralisme et paysage – réflexion sur l'état des paysages français – Christian CARLE - Ed. de la Passion – 2003
- La ville Franchisée – formes et structures de la ville contemporaine – David MANGIN – 2004 – ed. de la Villette
- L'architecture écologique – 29 exemples européens – Dominique GAUZIN-MULLER – Ed du Moniteur – 2001
- Paysages urbains – une France intime – Pascal DUTERTRE – Ed. du Moniteur – 2007
- Manifeste du tiers paysage – Gilles CLEMENT – Ed. Sujetobjet - 2004
- Etudes Rurales – « de l'agricole au paysage » - éd. De l'EHESS n° 121-124 – 1991
- Patrimoine et paysages culturels – Actes di colloque de St Emilion – 2001 – Ed confluences
- A qui appartient l'espace rural ? – Ph. PERRIET-CORNET – dir d'ouvrage – Ed de l'aube – datar – 2002
- « la notion de patrimoine » - J.P. BABELON et A. CHASTEL – Ed Liana Lévi – 1995
- Territoires en mouvement : la montagne – Datar – la documentation Française – Paris 2002
- Montagnes : territoires d'inventions – Ecole d'architecture de GRENOBLE – octobre 2003
- Revue l'Alpe (éditions Glénat – Musée dauphinois – Grenoble) :
 - o N°5 – Vins, vignes et vigneron
 - o N° 16 – Nature partagée : parcs et paysages
 - o N° 24 – la cité dans la montagne
 - o N° 28 – Habiter la Montagne
 - o N° hors série – Vercors en questions.

Extensions urbaines

- Maison individuelle, architecture, urbanité – sous la dir. Scientifique de Guy TAPIE – Ed. l'aube – essai – 2005
- « Imaginer les nouveaux quartiers » - Guide méthodologique destiné aux maîtres d'ouvrage des nouveaux lotissements – CAUE 72 - 2005
- Philippe MADEC – Plourin-les-Morlaix 1991-2004 – « le temps citoyen à l'œuvre » - Ed. J.M. Place – nov 2004
- « Formes urbaines identitaires de la Charente-Maritime » - Jacques Boissière – ABF – Collectif CAUE 17 – J.M. Thibault – Aout 2004
- « Comment vit-on dans les nouveaux quartiers ? » - rapport sur l'enquête menée en Charente-Maritime – Pascale LEGUE – CAUE 17 – Avril 2004
- « Le Lotissement : pour un projet urbain de qualité » - CAUE 56 – Mars 2005
- « Mieux lotir » - Des acteurs de la filière lotissement en Alsace présentent leurs propositions aux maires – CAUE 67 – Mai 2002
- « Réussir un projet d'urbanisme durable » Méthode en 100 fiches – AEU – ADEME – Editions le Moniteur - 2006
- « Habitons autrement » - PNR des Ballons des Vosges – Proposition illustrée pour le règlement du PLU- Barbora REZKOVA et Xavier CARDEY – 2007 - PNRBV
- « Le rêve de la maison » - Cités-jardins, lotissements et habitat durable dans le Rhône – CAUE 69 - 2007
- « Lotir autrement » et « La rue autrement » - CAUE 62 – 2008
- Faire la ville avec les lotissements – Sous la dir. De Ariella MASBOUNGI – Ed. le Moniteur – 2008
- BREDA – Faire la ville durable - Sous la dir. De Ariella MASBOUNGI – Ed. le Moniteur – 2008
- Revue « Diagonal » n° 166 – juillet 2004 – Campagne des villes, campagne des champs –
- Revue « Urbanisme » n° 338 – oct. 2004 – Urbain/rural –
- Revue « Urbanisme » n° 324 – juin 2002 – Développement durable : l'enjeu urbain.
- Revue durable (CH) – « L'écoquartier, brique d'une société durable » - N° 28 – février-mars-avril 2008

REMERCIEMENTS

L'ENSA de Nancy, les enseignants et les étudiants tiennent à remercier pour leur coopération, leur accueil et leurs conseils :

- **M Gilbert BOUCHON**, président du CAUE de l'Ain

- **Nicole SINGIER**, Directrice du CAUE de l'Ain

- L'ensemble de l'équipe du CAUE de l'Ain et plus particulièrement **Mathilde LIOULT**, Architecte au CAUE qui nous a accompagné tout au long de la semaine

- **M André GUERRAZ**, Président du PNR du Massif des Bauges

- L'ensemble de l'équipe du Parc et plus particulièrement **Simon PAILLET**, Architecte-urbaniste et **Philippe MESTELAN**, Agronome chargé de mission au Parc

- **M Jean-Yves FLOCHON**, maire de CEYZERIAT

- **M Jean-Louis DUBOIS**, maire d'HERY / ALBY

- Tous les élus et professionnels du Revermont et des Bauges qui nous ont consacré du temps

- **M Jean-Vincent BERLOTTIER**, Architecte-urbaniste

- **Mme Anne GENTIL**, Urbaniste

Impression réalisée par IXO
IXO IMPRIMEUR NUMERIQUE
2A allée des Romains - 67202 WOLFISHEIM
tél : 03 88 78 05 17 fax : 03 88 77 99 36
<http://www.ixoprimeur.com>



2006 - CRUET
ECOLE-EN-BAUGES

2007 - LESCHERAINES
St JORIOZ

2008 - CEYZERIAT
HERY / ALBY

 CAUE de l'AIN
Conseil d'Équipement, d'Observation et de l'Environnement de l'Ain

 Parc
naturel
régional
du Massif
des Bauges


école nationale supérieure
d'architecture de nancy

